

EN COREE

500,000 Chinois refoulent les soldats de MacArthur

Déclaration du généralissime américain — Etat de guerre entre la Chine communiste et les Nations Unies — Les Alliés commencent à évacuer Pyongyang

Nos délégués à la conférence sur les taxes

Québec, 2 (D.N.C.). — M. Maurice Duplessis a déclaré aux journalistes, aujourd'hui, au cours de sa conférence de presse, que la délégation de la province de Québec à la conférence intergouvernementale sur les relations fédérales-provinciales en matière fiscale, conférence qui s'ouvrira lundi prochain à Ottawa, comprendra, outre le premier ministre de la province, les hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial, John-S. Bourque, ministre des terres et forêts, Antonio Barrette, ministre du travail, et Patrice Tardif, ministre d'Etat attaché au ministère de l'Agriculture. M. Georges Schink, contrôleur du revenu provincial, agira comme conseiller technique de la délégation.

"Au cours de cette importante conférence", a déclaré le premier ministre, "si des questions se soulevaient qui concernent certains autres ministères de l'administration provinciale, nous convoquerons à Ottawa les ministres intéressés."

M. Duplessis a fait observer que plusieurs conférences intergouvernementales canadiennes se tiennent à Ottawa, cet automne. Il y a eu la conférence sur la réhabilitation, l'union, l'hon. Antonio Barrette représentait la province. Puis, il y a eu la conférence sur la défense civile, où le représentant de la province est M. Paul Sauvé, la conférence sur les questions relatives à la santé, avec l'hon. Dr Albiny Paquette comme représentant de la province.

On sait, d'autre part, que le premier ministre et M. Antoine Rivard, solliciteur général, ainsi que Me Emile Tourigny, chef de cabinet du premier ministre, ont représenté la province à la réunion des procureurs généraux du Canada, qui étudient les questions constitutionnelles.

A la suite de la conférence sur le problème fiscal, qui durera vraisemblablement quelques jours et s'ouvrira lundi matin, à la Chambre des Communes, le comité des procureurs généraux continuera son travail. M. Duplessis restera donc dans la capitale pour la réunion de ce comité et il y sera rejoint par MM. Rivard et Tourigny.

TOKYO, 2 (A.P.). — Le général MacArthur a déclaré ce matin que 500,000 Chinois bien armés ont été lancés par les communistes contre les troupes des Nations Unies.

"Un état de guerre non déclarée existe actuellement, a-t-il dit, entre la Chine communiste et les Nations Unies." Les dépêches de ce matin rapportent que les soldats chinois ont refoulé les alliés sur une distance de 40 milles, dans le nord-ouest du pays, et qu'ils ont encerclé des unités marines et des troupes américaines dans la région du réservoir de Changjin, au nord-est de la Corée.

On précise que la menace ennemie devient plus grande d'heure en heure.

Huit divisions communistes roulent depuis ce matin en direction du sud, de manière à contourner la nouvelle ligne de défense que les alliés ont établie à 30 milles au nord de Pyongyang, l'ancienne capitale de la Corée du Nord.

Déjà des communistes ont encerclé la ville de Songchon, à 30 milles au nord-est de Pyongyang. Des unités de la cavalerie américaine ont contre-attaqué à cet endroit. Elles ont d'abord réussi à avancer de 5 milles mais elles furent ensuite obligées de reculer et, aux dernières nouvelles, elles combattaient à un mille de la ville. Celle-ci est fort importante parce qu'elle constitue le point d'appui oriental de la nouvelle ligne de défense des alliés dans le nord-ouest.

La menace qui plane sur Pyongyang est, en elle-même, très grave. Les troupes alliées cantonnées dans cette ville ont déjà commencé à évacuer.

Les autorités américaines ont l'intention d'emmener dans leur retraite environ 1,500 civils nord-coréens, y compris les dirigeants de Pyongyang. Ceux-ci seraient certainement mis à mort par les communistes, s'ils capturaient la ville.

A l'est de Songchon, on rapporte que les communistes concentrent des troupes en vue d'un assaut vers le port de Wonsan et la mer Jaune. Des unités avancées de l'ennemi sont déjà parties de Yangdok, ville sise à 40 milles de la côte, et se dirigent vers Wonsan.

La chute de Wonsan porterait un coup terrible aux alliés car cette ville sert de base principale de ravitaillement au 10e corps d'armée américaine.

Des milliers d'autres Chinois tiennent encerclés deux régiments de fusiliers marins américains et quelques unités de la 7e division d'infanterie américaine aux abords du réservoir de Changjin.

Le général MacArthur a déclaré que plus de la moitié des 500,000 Chinois ennemis sont déjà rendus sur les lignes d'attaque. Les autres se dirigent vers le front et partent de bases sises près de la frontière mandchoue.

"L'ennemi est donc beaucoup plus nombreux que nous", a-t-il précisé, sans vouloir révéler le nombre exact de soldats qui combattent sous la bannière des Etats-Unis. Des observateurs estiment que les alliés sont au nombre de 200,000, actuellement, en Corée.

MacArthur a dit aussi que ces soldats chinois sont très bien armés.

L'hon. G. Fauteux chez les Anciens de Ste-Marie

L'hon. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sera le conférencier invité au dîner-causette hebdomadaire du Club des Anciens de Ste-Marie, lundi soir prochain. Il parlera de "La résidence des lieutenants-gouverneurs". La réunion commencera à 6 h. 15 et aura lieu au Salon Bleu du Ritz-Carlton.

Gravité de la conférence fiscale qui doit s'ouvrir lundi à Ottawa

La première du genre depuis 5 ans — Un agenda qui promet d'être chargé — Atmosphère toute différente de celle d'autrefois

Ottawa, 2 (D.N.C.). — Il doit s'ouvrir, lundi, dans les immeubles parlementaires d'Ottawa, une conférence provinciale-fédérale et conférence fédérale - provinciale qui doit être la première du genre en cinq ans. Les séances en seront publiques, à moins d'avis contraire de dernière heure.

Cette conférence a été convoquée principalement pour renouveler les ententes fiscales qui existent présentement entre Ottawa et diverses provinces et pour étudier la possibilité d'étendre la portée des assurances sociales. Mais elle ne s'en tiendra probablement pas à ces seuls sujets.

Le premier ministre fédéral, M. Louis St-Laurent, a déjà requis les dix provinces, les premiers ministres de la plupart des provinces, pour leur faire connaître les sujets qu'ils aimeront voir ajouter à l'agenda. Quelques-uns ont suggéré, en réponse, par exemple, que l'on discute du cas des secours aux personnes qui ne peuvent trouver aucun travail et encore d'une aide fédérale à l'industrie publique.

Il se peut que les séances plénières de la conférence durent une semaine entière, avant que les divers problèmes soient référés à des comités spéciaux pour plus ample discussion.

Ces entretiens doivent ensuite céder la place à la 3e session de la conférence fédérale-provinciale sur le problème des amendements à apporter à la constitution, qui se tiendra par intervalle depuis janvier. Le gros des débats à la conférence fiscale roulera sûrement sur la question d'une assurance médicale de portée nationale et des pensions de vieillesse. La conférence aura devant elle le rapport d'un comité parlementaire fédéral sur la dernière question.

On peut s'attendre que cette conférence se déroulera dans une toute autre atmosphère que celle de 1945, qui s'était conclue sur un échec collectif et une série d'accords particuliers. L'ombre de la guerre de Corée et des frais qu'elle entraîne planeront sur les délibérations.

Par ailleurs, on n'a pas lieu de s'attendre à la dépression économique dont le Canada se croyait menacé à la fin du dernier conflit mondial. Enfin le gouvernement fédéral s'y présente avec des propositions beaucoup moins rigides que celles d'il y a 5 ans.

Un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

De plus, un grand banquet sera donné, à 7 h. du soir, en la salle paroissiale de Saint-Philippe, en l'honneur de M. Hercule Riendeau, député provincial du comté, qui a obtenu la construction du nouveau pont du ministère provincial des Travaux publics. Notre dévoué curé et les maires du comté assisteront à ce dîner au cours duquel plusieurs ministres et députés prendront la parole. Le Dr Gaston Desjardins, député fédéral, sera le maître de la soirée et la journée se terminera par une soirée récréative.

Certains délégués à l'O.N.U. gardent bon espoir d'un règlement en Corée

Le président de l'Assemblée adresse de son chef un appel à cet organisme — MacArthur se plaint qu'on lui enlève toute force en l'empêchant de frapper la Mandchourie

New-York, 2 (A.P.). — Après un entretien d'une heure avec le délégué de la Chine communiste, le représentant de l'Inde au Conseil de sécurité, sir Benegal Rau, a fait savoir que son interlocuteur lui paraît disposé à la conciliation et qu'il y a encore lieu d'espérer une solution pacifique du conflit coréen.

Sir Benegal se promet de renouer avec le délégué chinois Wou Hsiu-Chouan d'ici lundi. Wou a également confié hier au secrétaire-général de l'O.N.U., M. Trygve Lie.

Par ailleurs, les milieux de Lake Success discutent avec gravité hier soir la dernière déclaration du généralissime des forces des Nations Unies en Corée, le général Douglas MacArthur. Ce dernier affirme que l'interdiction qu'on lui fait d'aller bombarder la Mandchourie pose devant ses troupes un obstacle formidable et sans précédent dans l'histoire militaire.

Entre temps, le président de l'Assemblée générale, Nasrallah Entezam, a demandé aux divers chefs d'Etat du monde de diriger leur sang-froid dans la présente crise et de ne pas se laisser aveugler par la haine ou la peur. Il a prié l'Assemblée de considérer à son tour la question coréenne puisque le Conseil de sécurité n'a pas encore pu la régler.

Entezam a adressé cet appel à l'Assemblée sans même avoir consulté précédemment aucun de ses intimes ni adjoints officiels, y compris M. Lie. Il affirme avoir reçu de nombreux messages de groupes et de particuliers qui le priaient d'intervenir directement auprès des puissances concernées.

Seulement dix-huit lots vagues et deux lots construits ont été vendus par le shérif pour arranger des taxes municipales, cette année. C'est ce qu'a annoncé hier après-midi, M. Lactance Roberge, directeur du service municipal des finances.

M. Roberge a fait observer qu'il faut remonter à 1914, alors que quatorze immeubles furent ainsi vendus, pour retrouver un nombre aussi faible, étant donné que, depuis trente-six, la cité a dû faire vendre de cinq à six cents immeubles, certaines années; le chiffre de ces ventes par le shérif a même atteint le total de 15,230 immeubles en 1942.

De nombreuses voitures de la Compagnie des Tramways, voyant en trois directions différentes, furent immobilisées pendant quelque temps sur une distance d'une demi-douzaine de blocs de rue, dans le voisinage immédiat du quartier financier de la métropole, au tout début de la soirée d'hier. Cet incident — causé par le déraillement de la remorque d'un tramway double du circuit Verdun, survenu à l'angle des rues Saint-Jacques et des Inspecteurs — causa évidemment beaucoup de retards et d'ennuis dans ce quartier métropolitain des plus achalandés, à ce moment de la journée.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.

Personne ne fut blessé lors du déraillement mentionné, cependant que la circulation en souffrit énormément pendant plus d'une demi-heure, car il fut nécessaire, alors, de diriger la circulation des tramways via d'autres voies avoisinantes, afin de pouvoir accommoder les milliers de personnes soucieuses de réintégrer sans plus de délai leurs domiciles respectifs.



UN GRAND REPORTAGE DE JACQUES HEBERT

Repris spécialement pour "Le Devoir" par Jacques Hébert, auteur de "Autour des trois Amériques" et "Autour de l'Afrique", qui fait le tour du monde en auto accompagné de son camarade Jean Phaneuf.

ARTICLE 131

DERNIERE JOURNEE DANS LE ROYAUME DU SIAM

Un ambassadeur de la civilisation — Quand on adore Bouddha — Nuit dans une cour de triage — L'écoeuvante odeur de l'Orient — L'arrivée à Haad Yai — Et la grand-route

Et notre interminable voyage en chemin de fer se continue. Nous faisons à peine cent milles par jour... Mais nous ne nous embêtons pas, tellement le paysage est changeant, tellement il y a de surprises dans chaque petite gare. Dans l'une d'elles, on nous sert un concert de musique siamoise, très mystérieuse avec ses timides instruments à cordes, ses tam-tam inexorables. Nous découvrons que cette fanfare accompagne les salutations de la foule à un moine bouddhiste qui prend le train. Un bien modeste tortillard, notre train. Mais on veut y voir une merveille, un bruyant ambassadeur de Bangkok, la civilisation. Partout alentour, c'est bien la jungle, cette foule porte le sangor comme aux temps jadis... Et ce saint moine en robe jaune d'or nous étonne quand, sérieusement, il monte dans un wagon de troisième classe. Son parapluie sous le bras...

Encore Bouddha. Samedi le 4. Dans une autre gare, une autre musique. S'il n'y a pas de moine, on assiste à une étrange cérémonie religieuse. Nous admirons y voir de plus près, mais les visages fermés des spectateurs nous laissent entendre que nous en voyons déjà trop.

Plusieurs fois au Siam, pays pourtant hospitalier, les gens nous ont empêchés, avec une fermeté presque dure, d'assister aux cérémonies religieuses. Cependant, nous sommes fort discrets et pour ma part, il m'a toujours répugné de regarder les indigènes comme des bêtes curieuses. Et combien de belles photos n'ai-je pas manquées parce que je trouvais indécemment de photographier des gens, aussi bizarres soient-ils.

Ici, le bouddhisme est une chose sérieuse et il déplaît que de vulgaires chrétiens puissent regarder d'un oeil sceptique des cérémonies qui sont souvent très franchement païennes et frisent le fétichisme le plus lamentable. Il y a d'excellentes choses dans la religion de Bouddha et, sans doute, il y a la forme des ascètes et des moines à la vie édifante. Hélas! la masse de la population a vite fait de déifier non seulement l'esprit du Bouddha, mais les plus vulgaires bouddhas de bronze, de pierre ou de bois.

Vers deux heures de l'après-midi, le train s'immobilise à Tung-Song, une petite ville d'où partent deux voies latérales du chemin de fer. L'une vers le golfe du Siam, l'autre vers l'océan Indien. En d'autres termes, nous sommes ici dans un centre ferroviaire et Tung-Song est une importante jonction.

Mais n'oublions pas que nous voyageons toujours dans l'étroite péninsule siamoise qui, à un endroit, ne doit pas avoir plus de quarante milles de largeur. Et à Tung-Song, nous ne sommes qu'à une trentaine de milles du golfe du Siam et à une soixantaine de milles de l'océan Indien par le chemin de fer.

Mais n'oublions pas que nous voyageons toujours dans l'étroite péninsule siamoise qui, à un endroit, ne doit pas avoir plus de quarante milles de largeur. Et à Tung-Song, nous ne sommes qu'à une trentaine de milles du golfe du Siam et à une soixantaine de milles de l'océan Indien par le chemin de fer.

Mais n'oublions pas que nous voyageons toujours dans l'étroite péninsule siamoise qui, à un endroit, ne doit pas avoir plus de quarante milles de largeur. Et à Tung-Song, nous ne sommes qu'à une trentaine de milles du golfe du Siam et à une soixantaine de milles de l'océan Indien par le chemin de fer.

Mais n'oublions pas que nous voyageons toujours dans l'étroite péninsule siamoise qui, à un endroit, ne doit pas avoir plus de quarante milles de largeur. Et à Tung-Song, nous ne sommes qu'à une trentaine de milles du golfe du Siam et à une soixantaine de milles de l'océan Indien par le chemin de fer.

Mais n'oublions pas que nous voyageons toujours dans l'étroite péninsule siamoise qui, à un endroit, ne doit pas avoir plus de quarante milles de largeur. Et à Tung-Song, nous ne sommes qu'à une trentaine de milles du golfe du Siam et à une soixantaine de milles de l'océan Indien par le chemin de fer.

Mais n'oublions pas que nous voyageons toujours dans l'étroite péninsule siamoise qui, à un endroit, ne doit pas avoir plus de quarante milles de largeur. Et à Tung-Song, nous ne sommes qu'à une trentaine de milles du golfe du Siam et à une soixantaine de milles de l'océan Indien par le chemin de fer.

Mais n'oublions pas que nous voyageons toujours dans l'étroite péninsule siamoise qui, à un endroit, ne doit pas avoir plus de quarante milles de largeur. Et à Tung-Song, nous ne sommes qu'à une trentaine de milles du golfe du Siam et à une soixantaine de milles de l'océan Indien par le chemin de fer.

Mais n'oublions pas que nous voyageons toujours dans l'étroite péninsule siamoise qui, à un endroit, ne doit pas avoir plus de quarante milles de largeur. Et à Tung-Song, nous ne sommes qu'à une trentaine de milles du golfe du Siam et à une soixantaine de milles de l'océan Indien par le chemin de fer.

Mais n'oublions pas que nous voyageons toujours dans l'étroite péninsule siamoise qui, à un endroit, ne doit pas avoir plus de quarante milles de largeur. Et à Tung-Song, nous ne sommes qu'à une trentaine de milles du golfe du Siam et à une soixantaine de milles de l'océan Indien par le chemin de fer.

Mais n'oublions pas que nous voyageons toujours dans l'étroite péninsule siamoise qui, à un endroit

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

Le cinéma paroissial est-il à conseiller pour les moins de seize ans?

Q.—Le cinéma paroissial, qui se fait dans des salles mal ventilées, avec de mauvaises chaises, le samedi, alors que les jeunes pourraient jouer dehors, est peu recommandable. On défend l'admission au cinéma avant seize ans, et chez nous, par contre, on en fait pour les jeunes de seize ans en descendant jusqu'à quatre ou cinq ans même. Cela coûte cher aux parents, habitude les enfants aux rues, les prive de bon air, etc... Y a-t-il lieu de faire pression pour éliminer ce genre de distraction pour les moins de seize ans?

MAMAN SOUCIEUSE.

R.—Chère maman: Il nous fait plaisir de constater l'intérêt que vous portez aux questions d'éducation et au bien-être de l'enfant en général. Il est indéniable que l'organisation du cinéma paroissial a eu, comme fondateurs, des personnes totalement dévouées au bien de l'enfant. Elles désiraient que tous les films présentés dans ces salles soient choisis par des personnes compétentes, et soient adaptés spécialement à l'enfant. Cette distraction constitue, en effet, un moyen efficace d'instruction et de formation. C'est l'occasion très souvent de présenter à un jeune auditoire des pays qu'il ne pourra jamais visiter. C'est aussi un moyen de lui inculquer le goût du travail et de l'honnêteté, par la présentation de biographies susceptibles de lui servir de modèles.

En plus de ces avantages, le cinéma paroissial constitue pour l'enfant une distraction saine, en le soustrayant aux dangers des mauvais compagnons et des conversations louches. Il l'arrache aux rues, où il ne respire que poussière et malpropreté, ou aux restes de la débauche de la nuit. Il ne lui fait pas perdre de temps, car il ne dépense plusieurs fois le prix d'entrée au cinéma paroissial. Cependant, depuis quelques années, certaines personnes ont voulu présenter des spectacles, ont dépassé l'idée des avantages matériels qu'elles en retirent. Il ne faudrait pas croire que cela fut fait par méchanceté ou par malice. Non, ce fut plutôt par une sorte d'insouciance et d'esprit routinier. Alors, se sont glissés les abus que vous mentionnez, chère madame. On se soucie moins d'améliorer l'état des salles paroissiales et souvent elles sont mal ventilées et préjudiciables à la santé de l'enfant. De plus, il arrive parfois qu'on présente un film qui ne soit pas de nature à aider l'enfant, justement parce qu'il n'est pas adapté à sa personnalité et à son émotivité encore mal formée et mal contrôlée.

C'est pourquoi, les autorités sont aujourd'hui alertées par le problème de ces représentations cinématographiques pour les moins de seize ans. A leur instigation, un peu partout, se sont formés des groupements de personnes désireuses d'améliorer la qualité des films présentés aux jeunes. Pour n'en mentionner qu'un, citons la formation des Ciné-Clubs par la J.E.C. (Jeunesse Etudiante Catholique), dans quelques collèges classiques et dans les universités. De plus, la J.E.C. a mis sur pied, cette année, un Ciné-Club central qui groupe les jeunes désireux de se former une attitude critique et chrétienne devant les films présentés. C'est pourquoi, toutes les représentations cinématographiques sont suivies d'un forum pendant lequel les jeunes sont invités à donner leurs impressions sur le film auquel ils viennent d'assister. Un mouvement analogue s'organise dans les couvents pour les jeunes filles du cours Lettres-Sciences. La J.E.C. espère ainsi améliorer la situation du cinéma pour les jeunes. Tous les films projetés sont minutieusement choisis par un comité compétent qui tient compte de l'âge et de la personnalité des jeunes qui assisteront à cette représentation.

Il est donc indéniable, madame, que le cinéma en soi possède certains avantages pour les jeunes, mais il faut savoir s'en servir. Nous ne croyons pas qu'il serait bon de supprimer complètement cette distraction pour les jeunes. Car ce n'est pas le cinéma à un si grand attrait pour les adultes, qu'il serait dangereux de le défendre à nos jeunes. Ceux-ci ne manqueraient pas alors de lui conférer un attrait de mystère et de fruit défendu. Ils tenteraient par tous les moyens de fréquenter les salles publiques, ce qui constituerait un danger plus grand. Il est donc de notre devoir, à nous, de nous, d'améliorer le cinéma pour les jeunes. De cette façon, nous leur rendrons un immense service en organisant des soirées correspondant à leurs goûts et à leur développement et surtout propres à favoriser leur adaptation future.

Docteur et Madame JUSTIN

Toutes communications à ce journal doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 rue Notre-Dame, Montréal. L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charta provinciale et son nom est légalement enregistré.

Les infirmières industrielles dans la province de Québec

Les soins industriels ont, avec d'autres formes de travail social, de nombreux points communs. C'est ainsi que l'infirmière industrielle doit notamment connaître les principes de l'hygiène publique et les ressources sociales dont elle peut disposer. En outre, elle a besoin d'un apprentissage spécialisé portant sur les relations avec le personnel et sur la manière d'adapter et d'interpréter un service d'hygiène dans le cadre du monde des affaires.

Le 15 février 1950, les infirmières industrielles tenaient une assemblée spéciale, dans les locaux de l'immeuble médical de l'Université McGill. Au cours de cette réunion, les infirmières exprimaient le désir de se grouper en organisation professionnelle. Dès l'abord, il fut évident que les avis différaient, certaines favorisant l'idée de s'intégrer au sein du groupe d'hygiène publique, d'autres au contraire, penchant pour leur reconnaissance en tant que groupe complètement autonome.

On élut alors un comité provisoire chargé d'étudier ces diverses possibilités et de présenter ultérieurement des recommandations appropriées.

Le 4 mai, le comité provisoire convoqua les intéressées et leur rapporta les études entreprises. A cette réunion, un groupe repré-

sentatif de quarante infirmières réclamait, comme mesure provisoire, à l'Université, leur incorporation au sein d'une section bilingue du groupe d'hygiène publique. Les buts et objectifs de ce groupe seraient:

1. De grouper toutes les infirmières industrielles dans le Québec.
2. D'encourager toutes les infirmières industrielles à devenir membres réguliers de l'A.I.P.Q.
3. De promouvoir le progrès professionnel en matière de soins industriels et de créer une section qui aurait pour objet de discuter les questions spéciales à la profession d'infirmières industrielles.
4. D'organiser la création de groupes d'infirmières industrielles dans les divers districts de la province.
5. De se faire représenter au sein du groupe d'hygiène publique.

Le succès remporté par la réunion tenue en mai 1950 a mis davantage en lumière la nécessité d'une organisation si l'on veut que ce groupe distinct de la profession soit à la hauteur des responsabilités que doit affronter cette branche, en pleine croissance, des soins industriels.

A une réunion tenue le 25 septembre 1950, le comité de direction de l'Association des infirmières de la province de Québec approuvait la formation d'une division bilingue des infirmières industrielles, en qualité de section du Comité d'hygiène publique.

Le comité de nomination a établi une liste d'officiers éligibles dans ce groupe. Un bulletin de vote sera adressé à chaque infirmière industrielle dont le nom figure sur la liste connue des infirmières industrielles enregistrées. Durant la première semaine de décembre, seront élus, au scrutin écrit, la présidente, la vice-présidente, la secrétaire-trésorière et l'officier chargé de l'établissement des programmes des séances.

VICTORIA ET SON HUSSARD

Il reste encore de bons billets.

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS

AIDE SOCIALE Enregistrée

1037, RUE ST-DENIS

(autrefois occupé par la Centrale Jociste)

Spécialement pour les dames et demoiselles nécessiteuses et qui n'ont aucune personne pour leur venir en aide. Ce bureau est ouvert les lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 1.30 p.m. à 4.30 p.m.

"Sur les hauteurs, il y a toujours de la place"

Cette petite phrase et sa grande vérité m'ont accrochée au cours de la lecture à la hâte d'une page de revue et ce me sera un grand plaisir de la commenter pour les jeunes qui oublient de porter leur esprit vers quelque belle aspiration, quelque courageux progrès, quelque tâche difficile mais passionnante, comme ils oublient souvent de lever les yeux sur le paysage ou le ciel de leur route qui leur offrirait presque chaque jour un peu de douceur, un peu de beauté, un peu de repos...

Mais il y a plus important et c'est la nouvelle, toujours pour les jeunes, qu'apporte cette revue de La Garde-Malade, de la fondation d'une école d'infirmières auxiliaires, ce qui correspond aux écoles de "practical nurse" des Etats-Unis qui en comptent déjà cent dix.

Encore une fondation, diront les sceptiques. Oui, et c'est heureux qu'il y ait encore des âmes assez entreprenantes pour établir à leur heure les œuvres ou les institutions dont nous avons besoin.

Tout le monde voit à peu près les grandes difficultés qui existent actuellement dans les hôpitaux et dans les foyers qui ont un malade adité, à cause de la rareté du personnel qualifié. Depuis quelques années, il y a bien ici et là quelques groupements d'aides-malades, quelques uns excellents, d'autres qui le sont beaucoup moins. Il faut avoir cherché déjà de ces aides-malades et en avoir vu à l'œuvre pour savoir ce que c'est! Pour commencer, c'est parfois incroyable! Depuis quelques années, écrit Charlotte Tassé dans La Garde-Malade canadienne-française, des personnes qui ne peuvent se payer une infirmière professionnelle ont, souventes fois, à leur chevet une aide qui ignore tout du soin des malades. Et ces patients paient un salaire qui s'élève jusqu'à cinq dollars par jour! C'est absolument exact et les désagréments causés par quelques-unes de ces personnes en service qui croient tout savoir et même vous en montrer sont plus nombreux que les bons offices et les soins tendus. Le manque de formation est manifeste comme l'exagération du salaire demandé. Et Mlle Tassé dit encore: Auprès des malades chroniques et des convalescents, et dans les familles, les auxiliaires sont aussi appelées à jouer un rôle extrêmement précieux dont le caractère humanitaire est indéniable.

Ainsi quand ces auxiliaires seront passées par l'école qui vient d'être fondée, quand elles auront suivi les cent-soixante-cinq heures de cours théoriques et pratiques donnés au Sanatorium Prévoist avec périodes stagiaires dans d'autres hôpitaux, quand elles auront terminé ces cours et auront obtenu leur certificat après dix-huit mois d'étude et des examens en bonne et due forme, non seulement les hôpitaux, mais le public pourra recourir aux soins de ces auxiliaires et, pour un salaire abordable, s'assurer l'aide de personnes enfin compétentes, qui auront aussi bien préparé un plateau selon les exigences d'un régime spécial et au goût d'une malade ayant des habitudes d'élégance qu'administrer, avec adresse, un traitement médical, qui sauront comprendre les indications culinaires données par leur patiente qui ne peut aller jusqu'à la cuisine, aussi bien que les prescriptions du médecin, qui sauront peut-être aussi causer en faisant choix de sujets intelligents et appropriés à l'état mental d'un malade. Et non prendre celui-ci comme confident de leurs épreuves de famille ainsi que cela s'est déjà vu de la part d'aides sans formation. C'est ça qui est réconfortant quand on est déjà abattu.

Et il n'est pas question, comme le souligne dans

son article, Mlle Tassé, que l'infirmière auxiliaire empêche sur le terrain et les prérogatives de l'infirmière professionnelle. Chaque groupe d'infirmières aura son domaine et ses frontières bien déterminées. Quant au prestige, c'est aux professionnelles à tenter d'augmenter le leur. Si nous ne voulons pas que les auxiliaires prennent notre place, c'est à nous de nous élever, dit toujours Charlotte Tassé. Nous avons une culture à acquérir et c'est dans la mesure où nous aurons meublé notre cerveau de toutes les connaissances nécessaires à une véritable infirmière professionnelle, que nous saurons arriver à un plan supérieur. Et c'est là qu'elle ajoute: Sur les hauteurs, il y a toujours de la place.

Voilà donc qu'avec cette école d'étudiantes-auxiliaires, dans les prochaines années, on pourra constater l'amélioration graduelle du service des malades, tant dans les hôpitaux que dans les maisons privées. Ce n'est pas en même temps que cette école offre des débouchés à la classe des jeunes travailleuses. Celles qui, pour une raison ou une autre, trouvent les cours d'infirmière professionnelle, trop longs ou trop ardu, peuvent se diriger vers celui-là qui représente tout juste la moitié du temps. J'ai lu attentivement le règlement et le programme de cette nouvelle école. Les exigences sont assez grandes, le règlement assez sévère, on n'acceptera pas la première venue; mais quelle école d'information pour le caractère et la personnalité peut-on en même temps cette institution d'infirmières auxiliaires! Et que de savoir et de connaissances qui vont de première utilité toute sa vie à la jeune fille, femme de demain qui sera ou mère de famille ou gardienne de vieux parents dont la santé diminue, ou encore qui fera réellement une carrière comme infirmière auxiliaire, aidant efficacement les malades sous le signe des œuvres de miséricorde corporelle qui sont mentionnées dans l'Evangile comme de grandes œuvres.

Le salaire qui peut y être attaché ne leur enlève pas leur caractère éminemment social et bienfaisant si elles sont exécutées avec la bonté qui les rend belles et la souriante qui console. Et pour n'être qu'auxiliaires des gardes-malades et des médecins, ces travailleuses n'en seront pas moins spécialement préparées par un entraînement théorique et technique, donc, en un sens professionnel et n'en travailleront pas moins à diminuer le lot de la souffrance humaine, belle tâche, s'il en est une, surtout à une époque où les hommes, après s'être révoltés contre elle, après avoir cru la chasser à jamais du monde par la Science n'ont fait que trouver les moyens d'en multiplier les causes et les occasions. L'auxiliaire, si elle répond de toute son intelligence et de tout son cœur aux exigences de son école et de son programme de formation peut trouver là la possibilité de se créer une carrière et une tâche, l'une et l'autre infiniment précieuses dans la société actuelle, et plus sa personnalité s'enrichit, intellectuellement et spirituellement, plus ses services auront de prix. Etre capable de servir est toujours un titre de noblesse mais il semble qu'il devienne de plus en plus rare; à mesure que le progrès matériel avance et disperse les esprits, on dirait que les humains sont de moins en moins capables de s'aider entre eux.

Il faut les former, les préparer, et c'est pour cela qu'entre autres écoles vient se placer la nouvelle pour les infirmières auxiliaires. Il était temps qu'elle se fonde, la gravité et l'étendue des besoins réclament ses services depuis longtemps.

Germaine BERNIER

DES COMPAGNIES ENCOURAGENT LES AVEUGLES

La plupart des banques canadiennes et plusieurs grandes compagnies, dont la Cie Bell, Canada Steamship Lines et Crane Ltd, ont demandé un nombre considérable de billets pour l'achat des arbres de Noël des aveugles, pour en vendre à leurs employés et amis.

Ces billets se vendent \$1. \$2 et \$3, selon les dimensions de l'arbre. Et une somme de \$0.25 pour sa livraison à domicile. La grande vente des arbres de Noël des Aveugles aura lieu les vendredis et samedis 15 et 16 décembre sur les terrains de la Société: rue St-Brooke est, entre les rues Darling et Davidson, et sur les terrains des Clercs de St-Viateur, rue Paillon, à l'arrière du 7400, blvd St-Laurent.

C'est la première fois que la société fait appel au public: elle ne tend pas la main, puisqu'elle offre en vente des arbres de Noël. Elle en emploiera les profits à l'installation d'une presse à imprimer "Braille", pour offrir une littérature canadienne aux aveugles.

LA SANTE PAR LA MARCHÉ

Pour combiner l'exercice physique et l'exercice intellectuel, essayer, tout en marchant, d'étudier les aspects de la nature. Il y a un monde de choses fascinantes à apprendre sur les oiseaux, les fleurs, les pierres, les animaux, les insectes. Pour étudier ces choses, il faut pénétrer dans la campagne. La marche profite à tous les muscles du corps, et elle est plus économique que la plupart des autres sports en plein air: pas d'équipement coûteux; un billet de tramway ou d'autobus vous mènera en général là où commencent les routes de gravier et les sentiers sylvestres. L'étude des oiseaux est intéressante hiver comme été.

Feuilleton du "Devoir"

La Plus Aimée

par O'Navés

3 (Suite)

Dans un angle de la chambre se trouvait un lit d'enfant dans lequel la petite fille en robe de nuit rose était à demi-assise, tenant dans ses bras le plus petit des chiens, un terrier de pure race.

J'espère que cela ne vous gênera pas trop d'avoir l'enfant dans votre chambre, miss s'excusa la femme de charge Madame aime que vous ayez toujours l'oeil sur elle, si on peut dire.

Betty eut un geste d'insouciance. Elle eût certainement préféré avoir sa chambre pour elle toute seule. C'était très facile, elle le savait, elle aurait retrouvé l'illusion du chez soi. Mais en somme, cela n'importait guère, elle adorait les enfants.

— Et le chien, couche-t-il ici aussi? demanda-t-elle.

— Princesse dort toujours au pied de mon lit, dit gravement la petite fille. Princesse vous aime déjà, ou elle aurait aboyé quand vous êtes entrées.

Betty fit une toilette hâtive et redescendit à la salle à manger, car elle avait grand faim. Jo, toujours en robe de nuit, et Princesse lui firent escorte amicalement.

Vous allez prendre froid, Jo, vous feriez beaucoup mieux de retourner au lit, conseilla Betty en se servant une tasse de café.

— Non, je n'ai pas. Si je me couche, je dormirais tout de suite, et je ne veux pas être endormie quand vous remonterez.

— Vous êtes très fine et pas du tout vieille, je vous aime beaucoup, déclara la petite fille, mordant avec un petit dans la belle tartine de pain. Je veux que vous restiez longtemps ici.

— Vous resterez quatre mois, dit Betty en riant. Et maintenant, allez au lit, car demain matin nous nous leverons de bonne heure et vous me montrerez la maison.

— Oui, la maison, le jardin et tout, répondit l'enfant avec importance, en distribuant généreusement aux chiens en éveil les restes du souper.

— Est-ce que tous les chiens dorment dans cette chambre? demanda Betty, inquiète.

— Oh! non, seulement Princesse

et quelquefois Scribe, quand il gratte trop longtemps à la porte. Une demi-heure plus tard, Betty brossait soigneusement ses cheveux, quand une petite voix endormie la fit se retourner.

— J'ai oublié de vous demander votre nom, miss?

— Betty Fairfax.

— Je ne vous direz pas "miss", mais seulement Betty, voulez-vous? Bonsoir, Betty.

Il sembla à la jeune fille qu'elle ne dormait que depuis quelques minutes quand elle eut la sensation d'un poids qui lui tombait sur la poitrine. Elle s'arracha avec effort à son rêve et vit que c'était Jo qui avait foncé sur elle. Le soleil, à travers la fenêtre, inondait la chambre.

— Levez-vous, levez-vous donc, paresseuse, chantonnait la petite. Vous êtes une grande paresseuse, comme tante Patricia.

Après le déjeuner, la nouvelle venue fut mise au courant par Princesse de ce que l'on attendait d'elle. Sa charge se bornait à occuper de la petite fille qui, à son tour, présentait les "animaux domestiques" mentionnés dans l'annonce: les chiens, un chat, un perroquet, deux tortues, un lapin, un poisson, une famille de petits.

Une jeune ourson complétait la collection, au grand ennui de la nouvelle fondée de pouvoirs.

— L'ours s'appelle Johnson, expliqua Jo. Il faudra avoir soin de l'attacher quand vous l'emmènera à la promenade, de peur qu'il ne tue un des chiens. Il a déjà étranglé un petit chat, vous savez, dit-elle, les yeux agrandis d'horreur. Il l'a serré, serré, dans ses griffes, jusqu'à ce qu'il soit mort.

— Mais d'où le tenez-vous? demanda Betty, regardant l'ours avec un intérêt équivoque.

— C'est M. Desmond qui l'a rapporté d'un pays très loin, très loin.

— Qui est M. Desmond?

— C'est l'ami de papa et de maman, et le mien aussi. Il vient quelquefois et il repart pour longtemps, longtemps. On ne sait jamais quand il arrive. Un soir, vous vous couchez, il n'est pas là, et quand vous vous réveillez le matin, il est là.

(A suivre)

Carnet mondain

RECEPTION

Pour lancer "Gros Pin en Balade", une trentaine d'invités se sont réunis, il y a quelques jours, au Comptoir des Editions Jeunesse, Avenue Dupuis, dans le quartier de Côte des Neiges. De nombreuses personnalités de l'enseignement et des mouvements sociaux ont pris part au vin d'honneur offert par les Editions Jeunesse. Mme Suzanne Valiquette, membre-écrivain des Editions Jeunesse vient de publier ce joli conte du "Gros Pin en Balade" qui est à la fois une leçon sur le rôle du bois au service de l'homme et un album à colorier pour les petits.

CONCERT AU RITZ

Jeudi, le 7 décembre. André Mathieu, pianiste et compositeur, jouera avec le concours de Jean Belland, violoncelliste, Georges Lapersonne, violoniste, et Jean-Paul Jeannotte, ténor, plusieurs œuvres de sa composition. La soirée sera sous la présidence d'honneur de l'hon. Omer Côté.

DIMANCHE POÉTIQUE

Le troisième Dimanche Poétique de la saison aura lieu le 10 décembre prochain à trois heures, à l'hôtel Windsor. Le programme est dédié à la poésie étrangère. Les artistes invités sont: Mme Eléonore Stuart et M. René Salviator Catta.

CHEZ LES EMPLOYEES DE MAGASIN

L'Assemblée mensuelle de l'Association professionnelle des employés de magasin aura lieu, dimanche, le 3 décembre, à 3h., dans les salons de la Fédération, 853 rue Sherbrooke. La présidente, Mlle Catherine, sera assistée de M. Albert Dupuis, président honoraire. Programme musical. Les membres et leurs familles sont cordialement invités.

RECOLLECTION

Chez les Petites Soeurs de l'Assomption, 1626, rue Saint-Hubert, il y aura recollection dimanche, 3 décembre, de 8h. du matin à 8h. du soir. La messe aura lieu à 8h. 30 et les quatre instructions de la journée seront données par le Père L.-M. Blain, c.s.s.r. On est prié de donner son nom le plus tôt possible. Tél. Tremblay 2848.

JOURNÉE MARIALE

Dimanche le 3 décembre aura lieu la 150e journée mariale organisée par les membres de l'Oeuvre Notre-Dame de la Victoire. L'église St-Arsène, angle des rues Bélanger et Christophe-Colomb aura l'honneur de recevoir la bannière. Le public est chaleureusement invité à venir se joindre à ces paroissiens dans un grand sentiment de reconnaissance tout l'après-midi, de 1h. à 8h.

Les dames et demoiselles sont invitées à assister à un cercle d'étude sur la messe blanche à la salle paroissiale de l'église St-Jacques, rue St-Catherine est, à 3h. précises de l'après-midi; ceci tient lieu de la réunion mensuelle des membres de l'Oeuvre Notre-Dame de la Victoire.

Selon la tradition dans l'Oeuvre Notre-Dame de la Victoire le 8 décembre, jour de l'Immaculée Conception, les rosaires se récitent de 1h. à 8h., à l'église St-Jean-Baptiste, rue Rachel.

La radio au service des malades

La pharmacie Sarrazin & Choquette est la première à mettre au service du public une série d'automobiles équipées d'un système radio-téléphonique. Ces autos, qui vont chercher et livrer les prescriptions, sont toujours en communications avec le laboratoire de la pharmacie. Conduites par des pharmaciens licenciés, ces derniers aussitôt en possession de l'ordonnance la transmettent par radio-téléphone à la pharmacie. Ce nouveau service permet une livraison extrêmement rapide des prescriptions.

La pharmacie professionnelle

SARRAZIN et CHOQUETTE

PHARMACIENS, CHIMISTES, ANALYSTES

921 est, Ste-Catherine

PL. 9622

DEBAT A LA J.I.C.F.

Le secteur nord, no 4, de la J.I.C.F. organise un débat, "L'argent: Idole ou Piedestal", pour jeudi, le 7 décembre prochain, à la salle St-Edouard, rue Saint-Denis près Beaubien. Albert Val, directeur diocésain de l'Action catholique, sera le président d'honneur. Les participants au débat seront les suivants: Mlle Paulette Racicot et Micheline Denis, et MM. Georges Parent et Yvon Blain. Des billets seront en vente à la porte de la salle, le soir même.

Cours de psychologie

A L'ECOLE MENAGERE PROVINCIALE

Lundi, le 4 décembre à 8h. du soir, à l'amphithéâtre de l'Ecole Menagère Provinciale, 3420 rue Henri, angle Sherbrooke, Louis Chabot, psychologue, traitera du sujet: L'EMOTION. On étudiera les caractéristiques de la colère et de la peur. Il sera question également des nombreuses peurs qui hantent tant de personnes, et des moyens à prendre pour s'en débarrasser.

Vin N.-D.-du-Rosaire

Prochaines retraites fermées prêchées par le Père G.-R. Méthot, O.P., à la Vierge-Notre-Dame du Rosaire, 12435 rue Sainte-Croix, Carrièreville. Tél. B. 5-1776. Déc. 7-10: Vieillesse. Déc. 15-17: Retraite d'orientation.

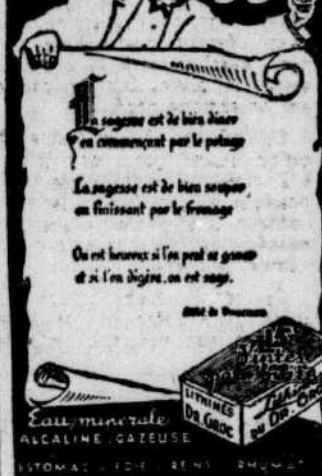


MATERIEL CULINAIRE ESTAMPAGE PRIMES

Manufacturé par:

METALITE CIE LTEE
Cap-de-la-Madeleine, P.Q.

LITHINES DU DR. GROC 33



Produits de la ferme: BEURRE, OEUFS, FROMAGE

H. Dubois & Cie

PROVISIONS EN GROS
HA. 4274-5 Bureau: HA. 4280
273-277 EST, RUE SAINT-PAUL



EATON



Pour Noël, une robe de chambre en rayonne à motif jacquard

prix spécial Eaton
8.95

Rien de plus agréable pour un homme que de pouvoir se détacher, parfaitement à l'aise dans une confortable et souple robe de chambre. Celles-ci sont légères, sobriement décoratives avec leur motif jacquard sur fond grenat ou bleu. Col châle, 3 poches, large ceinture. Tailles 36 à 46.

Articles pour hommes, Re. de-chaussée

POUR COMMANDES TELEPHONIQUES, SIGNEZ-LES PL. 9211

Heures d'affaires: 9 h. 30 à 5 h. 30 — samedi inclus jusqu'à Noël.

T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

Ottawa fera venir des immigrants d'Europe par voie des airs, à un faux de faveur

On ne leur demandera que \$160; et notre gouvernement versera la différence de \$223.25 — L'immigration a notablement ralenti depuis un an

Ottawa, 2 (C.P.). — Le gouvernement fédéral vient de mettre sur pied un projet d'immigration d'immigrants par voie des airs.

En vertu de ce projet, tout Européen désireux de s'établir au Canada et remplissant les conditions nécessaires pourra faire la traversée aérienne de Grande-Bretagne au Canada pour seulement \$160.

Le coût régulier du passage par air de Londres à Montréal est de \$383.25; mais, annonce le ministre de l'immigration Walter Harris, Ottawa est prêt à rembourser la différence au préalable Air-Canada qui doit assumer ce transport.

M. Harris explique que l'on veut ainsi stimuler l'immigration en notre pays, qui ralentit notablement depuis quelque temps. On veut aussi parer à la présente disette de places sur les paquebots en Atlantique-nord.

Un adjoint du ministre ajoute qu'on ne manquera pas de donner à l'étranger la plus large publicité possible à ce projet, puisqu'il n'en coûtera ainsi pas plus que pour le passage en classe touristique sur un navire de surface.

Ce projet donne probablement suite à l'enquête sur place et au rapport que viennent de faire les

dirigeants de notre service d'immigration et tout d'abord son chef, M. C. E. S. Smith.

Notre pays a reçu 76,149 immigrants de toutes contrées durant les 9 premiers mois de 1949. Mais ce chiffre a décliné à 54,250 pour la période correspondante de 1950. Sur ces nombres, la proportion d'immigrants britanniques est tombée de 18,285 à 13,034.

On appliquera cette année un plan d'ensemble pour les routes d'hiver

Classement en 3 catégories avec subsides variables — Le présent gouvernement dépense 2 fois plus que l'ancien dans ce but

Québec, 2 (D.N.C.). — Une politique stable et définie en matière d'entretien des chemins d'hiver sera appliquée cette année, à la suite d'une étude approfondie et d'après un plan d'ensemble, a déclaré hier M. Maurice Duplessis, à la cours d'une conférence de presse.

Dès cette année, le gouvernement dépensera deux fois plus que par le passé, et même davantage, dans ce but. D'après le programme qui a été élaboré, la dépense annuelle devrait se chiffrer à cet item à environ \$3,000,000.

Les chemins seront classés en trois catégories: premièrement, les grandes artères; deuxièmement, les chemins régionaux; et troisièmement, tous les autres chemins. Comme exemple de chemins désignés comme artères, le premier ministre a mentionné le chemin qui part de la frontière de l'Ontario et se rend à Rivière-du-Loup en passant par les comtés de Montcalm, Québec et Lévis. M. Duplessis a ajouté que, cette année, ce chemin sera entretenu entièrement aux frais de la province. C'est dire que douze mois par an, on pourra voyager sans difficulté de l'Ontario à Rivière-du-Loup, pour ne pas dire jusqu'au Nouveau-Brunswick.

La nouvelle politique prévoit l'entretien entièrement aux frais du gouvernement des chemins de la première catégorie. Cette année, 2,195 milles de chemins, dits de grandes artères, seront entretenus par la province.

Pour l'entretien des chemins de la deuxième catégorie, le gouvernement accordera un octroi de \$200 à \$225 le mille. Le programme prévoit l'entretien de 2,500 milles de chemins régionaux à être déterminés plus tard.

Quant aux chemins de la troisième catégorie, le gouvernement contribuera à leur entretien en accordant un octroi de \$100 à \$125 le mille.

En 1943-44, il y avait dans la province 3,503 milles de chemins entretenus l'hiver et qui bénéficiaient de subventions plus ou moins substantielles du gouvernement. Lors de notre arrivée au pouvoir, dès la saison de 1944-45, le nombre de milles de chemins entretenus l'hiver a été porté à 3,791. En 1945-46, il fut de 4,218 milles, en 1946-47 de 4,687, en 1947-48, de 5,005, en 1948-49, de 6,638, en 1949-50, de 7,223.

Un verdict de mort accidentelle fut rendu, un peu plus tard, à l'issue d'une enquête tenue sous la présidence du Dr Bombardier de Bedford, coroner du district de Mississipi.

Les constatations d'usage furent faites par le détective Anat. Roch, de la Sûreté de la province; le directeur Breton, de la police de Farnham, et l'agent Croteau, de la police des Chemins de fer du Pacifique Canadien.

Résultats des examens d'expertise comptable

La trente-troisième session d'examen en vue de la licence en sciences comptables donnant le droit d'admission dans l'Institut des comptables agréés de la province de Québec a été tenue à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales en septembre dernier.

Les candidats dont les noms suivent ont subi avec succès cet examen: MM. Gérard Bouvier, Gilles Normandin, Jean Dextraz, Conrad Tourigny, Gérard Mathieu, Jérôme Carrière, Guy Brault, André Desroches, Raymond Morcel, Richard Staines, Roland Gauthier, Jacques Huard, Claude Laurence, Pierre Bonin, Louis de Gonzague Page, Jean-G. Laliberté, Raymond LaVie, Raymond Brousseau, Marcel Bay, en, Marcel André, Gilles Lussier, Marcel Libouren, Guy Poirier, Gilles Golland, Jean Gaudreau, Maurice Anio, J.-M. Thibault, Roger Lacroix, Marcel Laroche, Jean Machin, Paul-H. Paré, Marcel Frenette.

Le prix "Jex" Valiquette", offert au licencié en sciences comptables qui se classait premier aux examens de la licence en sciences comptables, a été attribué à M. Gérard Bouvier.

Le jury pour ces derniers examens était composé de M. E. J. Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, M. Roger Charbonneau, Gilles Murray et Hervé Belzile, professeurs à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, MM. André Leroux, Roisire Courtois et Marcel Caron, représentants de l'Institut des comptables agréés de la province de Québec.

Avant-hier, jeudi, le secrétaire aux relations avec le Commonwealth, M. Patrick Gordon-Walker, a fait savoir que son pays serait intéressé à un tel projet si l'Ontario prenait l'initiative. M. Harris n'a pas commenté pour le moment cette déclaration; mais on croit qu'il a placé l'affaire sur l'agenda de la prochaine séance du cabinet fédéral.

Le régime de l'entretien des chemins d'hiver, a souligné le premier ministre, est compliqué et comporte plusieurs raisons. D'abord, il faut tenir compte des droits et pouvoirs des municipalités que traversent les chemins en question. Ensuite, il faut déterminer si la circulation d'hiver n'occasionne pas trop de dommages à la voirie d'été. Enfin, il y a le problème qui découle des changements de tracé, l'hiver.

Des nouvelles tentatives de plongée dans les profondeurs sous-marines jamaïcaines ont été entreprises avec le bathyscaphe du professeur Piccard.

Elles auront lieu au printemps ou au plus tard l'été prochain, en Méditerranée, et, cette fois, sous le commandement d'un officier de la marine française.

C'est aussi la marine française qui se charge de la construction de nouveaux floteurs, dans l'arsenal de Toulon.

MM. Piccard et Cosyns collaboreront aux travaux et aux expériences en qualité de conseillers scientifiques; des océanographes belges et français participeront aux recherches d'exploration sous-marine qui commenceront après les premières plongées expérimentales. Un accord vient d'être conclu à cet effet entre la marine française, le Fonds national de la recherche scientifique belge, le Centre national français de la recherche scientifique et le Centre d'études et de recherches océanographiques.

Noyade à Farnham

Francine Balthazar, 2 ans, fille de M. et Mme Raoul Balthazar, qui habitent 23, rue Saint-André, à Farnham, dans les Cantons de l'Est, a été trouvée noyée, peu avant 4 h., hier après-midi, dans les eaux d'un ruisseau du voisinage. L'enfant était disparue depuis le matin, vers 9 h., et des recherches des plus intenses s'en étaient suivies.

Un verdict de mort accidentelle fut rendu, un peu plus tard, à l'issue d'une enquête tenue sous la présidence du Dr Bombardier de Bedford, coroner du district de Mississipi.

Les constatations d'usage furent faites par le détective Anat. Roch, de la Sûreté de la province; le directeur Breton, de la police de Farnham, et l'agent Croteau, de la police des Chemins de fer du Pacifique Canadien.

Résultats des examens d'expertise comptable

La trente-troisième session d'examen en vue de la licence en sciences comptables donnant le droit d'admission dans l'Institut des comptables agréés de la province de Québec a été tenue à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales en septembre dernier.

Les candidats dont les noms suivent ont subi avec succès cet examen: MM. Gérard Bouvier, Gilles Normandin, Jean Dextraz, Conrad Tourigny, Gérard Mathieu, Jérôme Carrière, Guy Brault, André Desroches, Raymond Morcel, Richard Staines, Roland Gauthier, Jacques Huard, Claude Laurence, Pierre Bonin, Louis de Gonzague Page, Jean-G. Laliberté, Raymond LaVie, Raymond Brousseau, Marcel Bay, en, Marcel André, Gilles Lussier, Marcel Libouren, Guy Poirier, Gilles Golland, Jean Gaudreau, Maurice Anio, J.-M. Thibault, Roger Lacroix, Marcel Laroche, Jean Machin, Paul-H. Paré, Marcel Frenette.

Le prix "Jex" Valiquette", offert au licencié en sciences comptables qui se classait premier aux examens de la licence en sciences comptables, a été attribué à M. Gérard Bouvier.

Le jury pour ces derniers examens était composé de M. E. J. Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, M. Roger Charbonneau, Gilles Murray et Hervé Belzile, professeurs à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, MM. André Leroux, Roisire Courtois et Marcel Caron, représentants de l'Institut des comptables agréés de la province de Québec.

L'élection municipale

Un premier désistement

M. James-Joseph Hurtubise retire sa candidature dans le quartier Sainte-Anne — Quatre candidats restent en lice dans ce secteur — M. Lucien Croteau fait plusieurs suggestions à la nouvelle Commission de transport

M. James-Joseph Hurtubise, qui avait posé sa candidature dans le district numéro 2, catégorie des propriétaires et des locataires, s'est désisté hier après-midi. M. Hurtubise a remis la déclaration suivante aux chroniqueurs municipaux: "Certaines personnes ayant intérêt à répandre malicieusement la rumeur que ma présence dans la lutte municipale dans le district numéro 2, classe "B" (comprenez les anciens quartiers Sainte-Anne, Saint-Gabriel et Saint-Joseph), pouvait s'interpréter comme une opposition à M. Frank Healey, conseiller municipal et député provincial de Sainte-Anne, je préfère me retirer de la campagne électorale."

La retraite de M. Hurtubise réduit à quatre le nombre des candidats de leur secteur "B" du district numéro 2: ce sont: MM. Desroches, Frank Healey et Thomas Patrick Healey.

M. Healey est aussi député de Sainte-Anne à la Chambre des Communes.

M. Croteau écrit à la Commission de transport

Dans une lettre qu'il adresse à la nouvelle Commission de transport, le conseiller Lucien Croteau formule plusieurs suggestions concernant les quartiers du nord de la ville. M. Croteau profite de l'occasion pour féliciter les municipalités de leur nomination et se réjouit de la municipalisation du transport en commun à Montréal.

M. Croteau dit qu'il fut l'un des premiers parmi les conseillers municipaux à réclamer cette municipalisation. Il écrit à ce propos: "Au lieu d'un système opérant en vue d'un profit, nous aurons désormais un service public qui, grâce à votre initiative, visera à mieux servir la population".

En ce qui concerne le nord de la ville, M. Croteau propose les améliorations suivantes: un service d'autobus régulier, sur Papeau, de la rue Bélanger au boulevard Perras, faisant le bouc à travers la rive des Saints-Canadiens; l'ouverture de la rue Christophe-Colomb, au nord de Villaray, et la continuation du service d'autobus jusqu'au chemin Saint-Michel; la continuation du service d'autobus Saint-Hubert jusqu'au boulevard Perras; la disparition du tramway, rue Saint-Denis, pour le remplacer par un service d'autobus rapide et efficace jusqu'au boulevard Gouin, en faisant disparaître la ligne Millen et en utilisant la rue Lajeunesse; le remplacement du tramway par l'autobus, rue Saint-Laurent, de la rue Jean-Talon au boulevard Gouin; l'établissement d'un service d'autobus au boulevard Persil, jusqu'au centre de la ville, en utilisant le parcours de la rue Rockland.

Voilà pour les améliorations suggérées concernant le transport en commun nord-sud. Relativement au transport en commun entre l'est

et l'ouest, M. Croteau propose les perfectionnements suivants: un service d'autobus régulier, de l'ouest de Cartier jusqu'à Montréal-Nord; un service d'autobus Côte-de-Liesse, Crémazie-Chemin Saint-Michel, jusqu'à la rue Papeau; un service métropolitain aura été la continuation de l'autobus Jean-Talon, de la rue Lajeunesse à la limite est de la ville.

M. Croteau estime que l'on devrait aussi procéder à l'érection de petites gares, aux points de correspondance les plus importants, en vue de protéger les voyageurs contre les rigueurs de la température.

Dans le district 9

M. Gérard Gauthier, candidat de la catégorie "A", district numéro 9, à qui le Parti métropolitain a récemment accordé son appui, a tenu à déclarer hier qu'il n'avait rien à faire, ni de près, ni de loin, à ce groupement municipal. M. Gauthier ajoute qu'il n'a aucunement sollicité l'appui qu'il tient à se dissocier de ce parti.

M. Gauthier forme équipe avec cinq des conseillers sortant de charge de l'arrondissement, c'est-à-dire MM. Georges Guèvremont, Marcel Despatis, Achille Dubaut, Georges Lalancette et J.-H. Benoit.

Par ailleurs, ce groupe accorde son appui unanime à M. Camille Houde, qui postule son septième mandat à la mairie de Montréal.

M. Charles Lafontaine à l'école Marie-Immaculée

Demain soir, M. Charles Lafontaine, candidat dans le district numéro 7, catégorie "B", tiendra la deuxième assemblée de sa campagne électorale. Cette réunion aura lieu à l'école Marie-Immaculée, angle des rues Garnier et Marie-Anne, et s'ouvrira à 8 h. 30.

Dès le printemps prochain

Le conseiller municipal J.-M. Savignac, sortant de charge et de nouveau candidat dans la catégorie "B", district numéro 7 (Saint-Louis et de Lorimier), a obtenu hier l'assurance de la part du service des travaux publics et des chefs de l'administration que les travaux de prolongement du boulevard Saint-Joseph commenceront dès le printemps prochain.

Il en est de même pour le prolongement de la rue Mont-Royal à l'est de la rue Iberville, et du prolongement de la rue Marie-Anne.

On le sait, le boulevard Saint-Joseph sera étendu jusqu'au boulevard Pie IX. Le conseil municipal a voté des crédits au montant de \$285,000 à cette fin.

M. Savignac a été l'un des premiers conseillers à réclamer le prolongement du boulevard Saint-Joseph, et cela, il y a de nombreuses années.

Incidentement, un député indépendant aux Communes anglaises, Raymond Blackburn, affirme qu'en vertu d'un accord conclu à Québec en 1943 entre MM. Churchill et Roosevelt, les Etats-Unis s'engageaient à consulter la Grande-Bretagne avant le lancement de leur première bombe atomique. Et il a sommé le gouvernement britannique de publier le texte de cet accord.

Par ailleurs, on pense que MM. Attlee et Truman aborderont aussi les questions suivantes: 1.—Ou doit s'établir la ligne de défense en cas de guerre? 2.—Comment donner aux alliés une plus grande part dans la conduite des opérations à bas? 3.—L'Europe doit-elle garder la priorité sur l'Asie dans la lutte au communisme? 4.—Doit-on tenter un nouvel essai de négociations avec la Russie et l'Allemagne? 5.—L'ensemble des problèmes en litige entre Est et Ouest?

Pour sa part, l'Inde a fait entendre à Londres que la première puissance qui se risquera à employer une bombe atomique contre quelque peuple asiatique que ce soit peut s'attendre à "perdre la face" à jamais devant les habitants de l'Ancien Monde. Aucun peuple d'Asie n'a oublié que c'est l'un d'entre eux, le peuple japonais, qui a été la victime des premières bombes de ce genre.

Le Dr A. Groulx en deuil de sa mère

Le Dr Adélaïde Groulx, directeur du Service de santé de la cité de Montréal, est dans le deuil par suite du décès, survenu hier soir, de sa mère, Mme J.-Adélaïde Groulx (Albina Aubin). La défunte était âgée de 76 ans.

Les obsèques auront lieu mardi matin, en l'église Saint-Eduard. La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Magnus Prière, 6520, rue Saint-Denis, près de la rue Beaubien.

La défunte laisse dans le deuil: deux fils, le Dr Adélaïde Groulx et M. Maurice Groulx, attaché à la division de la comptabilité au Service des finances de la cité; deux bruns, Mme Adélaïde Groulx (Irène Lévesque), et Mme Maurice Groulx (Jacqueline Archambault); cinq petits-enfants, Mme Gaëtan Paquette (Andrée Groulx), Miles Monique et Lorraine Groulx, ainsi que M. Pierre et Jacques Groulx; deux arrière-petits-enfants, Michel et Jean Paquette; un frère, M.

L'élection municipale

Le maire Houde expose son programme

Projets et réalisations — La défense civile, la construction d'un métro d'une autostrade, la suppression des taudis, l'aménagement d'un Centre civique, la disparition de la fumée, l'habitation — Des travaux au montant de \$56 millions

M. Houde ouvrira sa campagne électorale mardi soir, au marché Saint-Jacques

Six questions solliciteront particulièrement l'attention du maire Houde, s'il est réélu à la mairie de Montréal; ce sont: la défense civile, la construction d'un métro, la suppression des taudis, l'aménagement d'un Centre civique, la disparition de la fumée et l'encouragement à l'habitation. La construction d'une autostrade le préoccupe également; les plans préliminaires sont d'ailleurs prêts et on n'attend plus que des recommandations particulières pour l'approbation définitive de ces plans.

À début de la campagne électorale, M. Houde a voulu: faire part de son programme aux journalistes réunis en conférence de presse à son bureau de l'hôtel de ville.

M. Houde complètera par ailleurs ses premières données aux cours des assemblées qu'il tiendra ces jours prochains, en divers quartiers de la ville et en des causeries à la radio.

M. le maire a tenu aussi à exposer ce qui a été accompli par la présente administration municipale en matière de grands travaux publics; ces ouvrages terminés, ou en voie de parachèvement, représentent une dépense de \$56 millions; tous les secteurs de la ville en bénéficient. L'est aussi bien le Centre-ouest que le Nord-est, le Centre de la cité.

M. Houde a collaboré à ces entreprises d'envergure, puisqu'il a fait partie du Comité exécutif de la suppression des taudis. À ce titre, le maire tient à rendre hommage à l'initiative de ses collègues de l'Exécutif, et note que sa collaboration avec ces derniers a été entière.

Concernant la défense civile, M. Houde estime qu'il s'agit du problème le plus pressant, à cause de la gravité de la situation internationale; il a reçu à ce sujet, venant de Genève, des plans précieux et détaillés qu'il s'est empressé de communiquer à son droit.

M. Houde s'intéresse depuis longtemps au projet d'un système de transport souterrain; il en parlera au cours de sa campagne électorale, de façon à connaître la réaction du public. Il ajoute qu'un métro pourrait aussi servir d'abri en cas d'attaques aériennes.

Les taudis

L'administration municipale plaie aussi au premier plan de ses préoccupations la question de la suppression des taudis. M. Houde aura l'occasion d'exposer ses idées en cette matière et il tient à faire observer que M. J.-O. Asselin, président du Comité exécutif, traitera du sujet pendant la campagne électorale.

L'érection d'un Centre civique fait également partie du programme de M. Houde, mais il se pose l'empêchement de la priorité des matériaux de construction, par suite de la guerre de Corée. M. le maire, de concert avec ses collègues du Comité exécutif, se vou-

longement de la rue de la Cathédrale, sans compter de nombreux autres ouvrages, comme l'amélioration du carrefour Snowdon.

L'hôtel Viger

À propos de l'hôtel Viger que la ville a acquis pour la somme nominale de \$1, M. Houde tient à montrer les avantages de cette transaction, pour laquelle il renvoie la principale partie du mérite à M. J.-O. Asselin.

L'hôtel Viger servira de seconde annexe à l'hôtel de ville. On aménagera cette hôtellerie en bureaux municipaux, on consacrera à ce travail une somme de \$1 million, mais on se trouvera à épargner \$2 millions aux contribuables, puisque l'on n'aura pas à ériger une succursale du palais municipal qu'il aurait fallu autrement abso-

lument construire.

La rénovation et la conservation de la magnifique structure de l'hôtel Viger contribuera par ailleurs à réhabiliter la valeur des immeubles du voisinage; la construction du nouvel édifice de cette place-value.

M. Houde entretient aussi le projet de l'aménagement de place autour de Montréal, car on sait que les Montréalais en ont grand besoin.

Au nombre des actes de l'administration municipale, M. le maire mentionne aussi la nouvelle caisse de retraite pour les employés municipaux, ainsi que la récente entente à l'amiable des fonctionnaires municipaux concernant la prochaine convention collective de travail.

Tout cela, dit-il, est loin de l'ensemble qu'on lui a imputé.

Mardi soir au marché Saint-Jacques

Nous apprenons au dernier moment que M. Houde ouvrira sa campagne électorale par une grande assemblée qu'il tiendra mardi soir à la salle du marché Saint-Jacques.

Quant à l'ouest, M. Houde énumère plusieurs mesures de nature à dégrader la circulation: le tunnel de la rue Saint-René, en cours d'achèvement et le tunnel d'Atwater dont les travaux commenceront bientôt; l'élargissement des rues Dorchester et University; le pro-

gramme de M. Houde, mais il se pose l'empêchement de la priorité des matériaux de construction, par suite de la guerre de Corée. M. le maire, de concert avec ses collègues du Comité exécutif, se vou-

longement de la rue de la Cathédrale, sans compter de nombreux autres ouvrages, comme l'amélioration du carrefour Snowdon.

L'hôtel Viger

À propos de l'hôtel Viger que la ville a acquis pour la somme nominale de \$1, M. Houde tient à montrer les avantages de cette transaction, pour laquelle il renvoie la principale partie du mérite à M. J.-O. Asselin.

L'hôtel Viger servira de seconde annexe à l'hôtel de ville. On aménagera cette hôtellerie en bureaux municipaux, on consacrera à ce travail une somme de \$1 million, mais on se trouvera à épargner \$2 millions aux contribuables, puisque l'on n'aura pas à ériger une succursale du palais municipal qu'il aurait fallu autrement abso-

lument construire.

La rénovation et la conservation de la magnifique structure de l'hôtel Viger contribuera par ailleurs à réhabiliter la valeur des immeubles du voisinage; la construction du nouvel édifice de cette place-value.

M. Houde entretient aussi le projet de l'aménagement de place autour de Montréal, car on sait que les Montréalais en ont grand besoin.

Au nombre des actes de l'administration municipale, M. le maire mentionne aussi la nouvelle caisse de retraite pour les employés municipaux, ainsi que la récente entente à l'amiable des fonctionnaires municipaux concernant la prochaine convention collective de travail.

Tout cela, dit-il, est loin de l'ensemble qu'on lui a imputé.

Mardi soir au marché Saint-Jacques

Nous apprenons au dernier moment que M. Houde ouvrira sa campagne électorale par une grande assemblée qu'il tiendra mardi soir à la salle du marché Saint-Jacques.

Quant à l'ouest, M. Houde énumère plusieurs mesures de nature à dégrader la circulation: le tunnel de la rue Saint-René, en cours d'achèvement et le tunnel d'Atwater dont les travaux commenceront bientôt; l'élargissement des rues Dorchester et University; le pro-

gramme de M. Houde, mais il se pose l'empêchement de la priorité des matériaux de construction, par suite de la guerre de Corée. M. le maire, de concert avec ses collègues du Comité exécutif, se vou-

longement de la rue de la Cathédrale, sans compter de nombreux autres ouvrages, comme l'amélioration du carrefour Snowdon.

L'hôtel Viger

À propos de l'hôtel Viger que la ville a acquis pour la somme nominale de \$1, M. Houde tient à montrer les avantages de cette transaction, pour laquelle il renvoie la principale partie du mérite à M. J.-O. Asselin.

L'hôtel Viger servira de seconde annexe à l'hôtel de ville. On aménagera cette hôtellerie en bureaux municipaux, on consacrera à ce travail une somme de \$1 million, mais on se trouvera à épargner \$2 millions aux contribuables, puisque l'on n'aura pas à ériger une succursale du palais municipal qu'il aurait fallu autrement abso-

lument construire.

La rénovation et la conservation de la magnifique structure de l'hôtel Viger contribuera par ailleurs à réhabiliter la valeur des immeubles du voisinage; la construction du nouvel édifice de cette place-value.

M. Houde entretient aussi le projet de l'aménagement de place autour de Montréal, car on sait que les Montréalais en ont grand besoin.

Au nombre des actes de l'administration municipale, M. le maire mentionne aussi la nouvelle caisse de retraite pour les employés municipaux, ainsi que la récente entente à l'amiable des fonctionnaires municipaux concernant la prochaine convention collective de travail.

Tout cela, dit-il, est loin de l'ensemble qu'on lui a imputé.

Mardi soir au marché Saint-Jacques

Nous apprenons au dernier moment que M. Houde ouvrira sa campagne électorale par une grande assemblée qu'il tiendra mardi soir à la salle du marché Saint-Jacques.

Quant à l'ouest, M. Houde énumère plusieurs mesures de nature à dégrader la circulation: le tunnel de la rue Saint-René, en cours d'achèvement et le tunnel d'Atwater dont les travaux commenceront bientôt; l'élargissement des rues Dorchester et University; le pro-

gramme de M. Houde, mais il se pose l'empêchement de la priorité des matériaux de construction, par suite de la guerre de Corée. M. le maire, de concert avec ses collègues du Comité exécutif, se vou-

longement de la rue de la Cathédrale, sans compter de nombreux autres ouvrages, comme l'amélioration du carrefour Snowdon.

L'hôtel Viger

À propos de l'hôtel Viger que la ville a acquis pour la somme nominale de \$1, M. Houde tient à montrer les avantages de cette transaction, pour laquelle il renvoie la principale partie du mérite à M. J.-O. Asselin.

L'hôtel Viger servira de seconde annexe à l'hôtel de ville. On aménagera cette hôtellerie en bureaux municipaux, on consacrera à ce travail une somme de \$1 million, mais on se trouvera à épargner \$2 millions aux contribuables, puisque l'on n'aura pas à ériger une succursale du palais municipal qu'il aurait fallu autrement abso-

lument construire.

La rénovation et la conservation de la magnifique structure de l'hôtel Viger contribuera par ailleurs à réhabiliter la valeur des immeubles du voisinage; la construction du nouvel édifice de cette place-value.

M. Houde entretient aussi le projet de l'aménagement de place autour de Montréal, car on sait que les Montréalais en ont grand besoin.

Au nombre des actes de l'administration municipale, M. le maire mentionne aussi la nouvelle caisse de retraite pour les employés municipaux, ainsi que la récente entente à l'amiable des fonctionnaires municipaux concernant la prochaine convention collective de travail.

Tout cela, dit-il, est loin de l'ensemble qu'on lui a imputé.

Mardi soir au marché Saint-Jacques

Nous apprenons au dernier moment que M. Houde ouvrira sa campagne électorale par une grande assemblée qu'il tiendra mardi soir à la salle du marché Saint-Jacques.

Quant à l'ouest, M. Houde énumère plusieurs mesures de nature à dégrader la circulation: le tunnel de la rue Saint-René, en cours d'achèvement et le tunnel d'Atwater dont les travaux commenceront bientôt; l'élargissement des rues Dorchester et University; le pro-

gramme de M. Houde, mais il se pose l'empêchement de la priorité des matériaux de construction, par suite de la guerre de Corée. M. le maire, de concert avec ses collègues du Comité exécutif, se vou-

longement de la rue de la Cathédrale, sans compter de nombreux autres ouvrages, comme l'amélioration du carrefour Snowdon.

L'hôtel Viger

À propos de l'hôtel Viger que la ville a acquis pour la somme nominale de \$1, M. Houde tient à montrer les avantages de cette transaction, pour laquelle il renvoie la principale partie du mérite à M. J.-O. Asselin.

L'hôtel Viger servira de seconde annexe à l'hôtel de ville. On aménagera cette hôtellerie en bureaux municipaux, on consacrera à ce travail une somme de \$1 million, mais on se trouvera à épargner \$2 millions aux contribuables, puisque l'on n'aura pas à ériger une succursale du palais municipal qu'il aurait fallu autrement abso-

lument construire.

La rénovation et la conservation de la magnifique structure de l'hôtel Viger contribuera par ailleurs à réhabiliter la valeur des immeubles du voisinage; la construction du nouvel édifice de cette place-value.

M. Houde entretient aussi le projet de l'aménagement de place autour de Montréal, car on sait que les Montréalais en ont grand besoin.

Au nombre des actes de l'administration municipale, M. le maire mentionne aussi la nouvelle caisse de retraite pour les employés municipaux, ainsi que la récente entente à l'amiable des fonctionnaires municipaux concernant la prochaine convention collective de travail.

Rencontre entre la Commission et l'Alliance

L'exécutif de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal a rencontré, hier après-midi, dans la salle des délibérations, les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal pour discuter du projet de convention collective que celle-ci a offert à l'Alliance mercredi dernier.

La rencontre qui a duré 3 h. de l'après-midi s'est tenue à huis clos jusqu'à 30 h. 30.

A l'issue de la réunion, M. Guindon, président de l'Alliance, nous déclara que tous les articles de la convention, au nombre de dix-huit, avaient été discutés à leur tour, qu'un accord définitif avait été intervenu, et qu'il n'y aurait pas d'autre rencontre entre les représentants de l'Alliance et la Commission scolaire, avant que l'assemblée générale des professeurs se soit prononcée sur l'offre qui a été faite à l'Alliance.

Cette assemblée générale aura lieu au cours de la semaine prochaine.

Étaient présents à la réunion: MM. Léo Guindon, président; J.-Adélaïde Richer, vice-président; Armand Rainville, secrétaire; Nicolas Fleuret, directeur; et Miles Marie-Anne Marsan, vice-présidente; Gaëtan Dion et Claire Thibault, directrices, représentant l'Alliance et accompagnés de M. l'abbé Ovide Bélanger, conseiller moral, de M. Roger Thibault, un des procureurs de l'Alliance.

Représentant la Commission des écoles catholiques de Montréal, MM. Eugène Doucet, président; John A. Sullivan, V.-E. Lambert, Georges Beaugrand, Mgr Paul-Emile Courso, M. le chanoine Raoul Drouin et M. l'abbé G. Emery, M. Marc Jarry agissant comme secrétaire.

EN HIVER, les JOURS SONT COURTS et SOMBRES

C'EST LE TEMPS de MODERNISER VOTRE

SYSTEME D'ÉCLAIRAGE EN INSTALLANT DES

FIXTURES FLUORESCENTES

NU-DAY

GARANTIES POUR UN AN

MODELE ILLUSTRE — GARANTIE D'UN AN

Fin en émail cuit blanc, longueur 24 pouces — Se pose facilement à toute prise de courant. Idéal pour cuisine, passage, chambre de bain.

COMPLET AVEC LES 2 TUBES FLUORESCENTS

Aussi même modèle avec 3 tubes

FONDE LE 10 JANVIER 1910

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé aux nos 430-435 au 100, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant: Gérard Fillion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations, et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): Canada (sauf Montréal et la banlieue), \$3.00; Montréal et banlieue, \$1.00; États-Unis et Empire britannique, \$10.00; Union postale, \$12.00. ÉDITION DU SOIR (un an): Canada, \$3.00; États-Unis et Union postale, \$10.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisée comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELair 3361*

LETTRES AU DEVOIR

CRUELLE METAMORPHOSE

Les contribuables et les usagers des tramways ont dû se résigner à payer de plus en plus cher pour l'usage de ce moyen de transport. La compagnie des Tramways a-t-elle subi une métamorphose? Nous le verrons dans la suite de cet article.

Par l'achat de ces voies et leur enlèvement, la compagnie des Tramways a subi une métamorphose. En ne mettant que \$100,000 le coût de construction par mille, soit \$36,000,000.00 à 3%, la perte annuelle est de \$1,080,000.00.

Ne tenant même pas compte de l'achat des voitures, assumant leur dépréciation totale de tout l'équipement de la compagnie, des assurances sociales, des pensions et des nouvelles dépenses capitales, la perte annuelle subie par la compagnie, c'est-à-dire la ville de Montréal, est de \$1,080,000.00.

Le plan de la balance de la municipalisation aurait donc une surcapitalisation de 3% de \$114,300,000.00, charge non justifiée par aucune garantie matérielle. Il est vrai que le gouvernement provincial va donner à la commission des 25% des actions de Hydro-Québec, soit des 70,000 actions à 0.75c, un montant capital de \$1,312,000.00, ce qui réduirait la surcapitalisation à \$113,000,000.00.

Cette fois, ce n'est pas le gouvernement provincial qui est responsable de la surcapitalisation, mais notre propre administration municipale. Le public est-il prêt à accepter une telle métamorphose? Oh! cruelle métamorphose.

Séraphin OUMET, i.c.

N.D.R. Il ne faut pas oublier cependant que si la municipalisation comporte des "pertes", d'autre part, elle donne des "gains" dont le plus important est la suppression de la rémunération de 6% sur le capital de roulement du service.

Constitutional Amendment in Canada

de Paul Gérin-Lajoie

Une oeuvre primée par la province de Québec (par Pierre LAPORTE)

Il y a quelques semaines, un jury décernait les prix littéraires de la province de Québec pour 1950: prix du roman, prix des sciences, prix de la section anglaise. C'est ce qu'on avait accoutumé d'appeler le "prix David".

Comme d'habitude, c'est la section du roman — chose très explicable — qui a retenu le gros de l'attention. Les autres lauréats ont été forcément fait un peu figure d'«*also ran*».

Une des oeuvres primées a pourtant mérité le suffrage unanime du jury de la section anglaise. C'est celle de M. Paul Gérin-Lajoie, intitulée "Constitutional Amendment in Canada". (1). Ce n'est pas du tout l'allure d'un roman, mais c'est un ouvrage du plus haut intérêt, surtout lorsque la Constitution du Canada est en pleine ébullition.

Lundi s'ouvrent à Ottawa des assises nationales. On y discutera de problèmes fiscaux, ensuite de problèmes de notre loi organique. Profitez de l'occasion pour lire un mot du livre de M. Gérin-Lajoie, qui a le mérite de s'être arrêté longuement sur le problème de la Constitution canadienne et de ses modifications.

Voyons d'abord ce qu'est Gérin-Lajoie. C'est un jeune avocat de Montréal, Bachelier des arts de l'Université de Montréal, puis est allé poursuivre ses études à Londres, grâce à une bourse Rhodes. Là-bas, il s'est intéressé particulièrement au droit constitutionnel canadien.

"Constitutional Amendment in Canada" est le fruit de son séjour à Londres. C'est une thèse, où l'on trouve de l'excellent, du bon et du moins bon.

Pour le chercheur, pour celui qui veut obtenir rapidement beaucoup de documentation sur les amendements faits à la Constitution canadienne depuis 1867 et sur

Voterons-nous dans le noir?

La campagne électorale municipale a été jusqu'ici et restera probablement assez terne. C'est d'abord à cause d'un système qui a bien des défauts, à commencer par le mode d'élection et le nombre des conseillers jusqu'à l'absence de contrôle démocratique sur la gestion de l'Exécutif. Cela vient aussi de ce qu'il faut faire silence sur un problème de grande actualité; mais même à propos de questions qui peuvent être discutées librement, les programmes tant soit peu précis sont absents d'une campagne où aucun des élus, sur même aucun groupe d'élus ne sera en mesure de promouvoir efficacement telle ou telle solution. Même ceux qui seront membres de l'Exécutif n'agiront plus comme mandataires de leurs électeurs mais en vertu d'un mandat irrévocable et pratiquement sans contrôle du Conseil.

Ce ne sont pas les problèmes qui manquent à Montréal, et les candidats n'auront aucune difficulté à élaborer des nomenclatures impressionnantes de choses à corriger. Mais ou bien ils le feront dans les termes les plus vagues, en disant par exemple qu'ils s'occuperont du transport, de l'habitation, etc., ou bien ils prendront des engagements précis — comme de préconiser la construction d'un autostrade ou d'un métro — mais tout le monde sait que cela ne peut pas aller plus loin qu'un ou plusieurs discours au conseil avec ou sans motion, ce qui en efficacité égale ordinairement zéro.

Tous les candidats vont parler du logement comme ils le font depuis plus de quinze ans; mais ils diront là-dessus presque tous des banalités, ils auront des formules vagues ou des diatribes à l'emporte-pièce, et s'ils sont élus ils s'en tiendront à cette attitude négative. Le problème de l'habitation est aigu à Montréal, mais tout ce que la ville fait c'est d'appliquer ses règlements de construction; comme un grand nombre de ceux qui ne peuvent trouver de logis ne peuvent non plus construire dans les conditions économiques actuelles, beaucoup s'en vont habiter des cabanes dans la banlieue; et ils cessent alors, comme à la ville de Jacques-Cartier, d'être un problème montréalais pour devenir un problème provincial. Voilà de la belle politique sociale, de l'urbanisme conquérant.

Montréal est la pire ville du Canada pour les taudis. Depuis au moins vingt ans, depuis le début de la crise, les autorités sociales demandent une intervention électorale qui chaque année se fait plus urgente; à chaque élection depuis vingt ans les candidats ont dénoncé ce fléau, et avec chaque élection le tableau devenait plus tragique parce que le nombre des victimes de ce cancer urbain augmentait. Or il ne s'est absolument rien fait.

Pourtant la solution est connue; il est au moins loisible aux autorités municipales de formuler des plans et de demander aux autres gouvernements les aides nécessaires; ils dégraderaient ainsi leur responsabilité et compromettraient leur bonne volonté. Il faudrait procéder comme à New-York et dans maintes autres villes du continent, comme à Toronto. La formule c'est de construire des maisons qu'on peut louer à bas prix grâce à des subsides; d'y installer les habitants actuels d'une zone de taudis et de détruire ces taudis; puis de recommencer l'opération en utilisant ou non le site déblayé. C'est facile et cela se fait ailleurs.

Mais quel candidat présentera efficacement un tel programme? Est-ce M. Houde qui pourrait craindre qu'on lui reproche d'avoir mis tant de temps à voir la lumière? Est-ce M. Fournier, qui se trouverait ainsi à condamner la politique de l'administration Asselin et qui risquerait de mécontenter le vote libéral dont il a besoin? Est-ce M. Asselin, qui comme président du Comité du lo-

Comment les électeurs pourront-ils voter s'ils veulent réclamer justice sur la question du tramway? Aucun candidat du camp libéral, aucun candidat lié à l'Union Nationale ne peut toucher à cette question. Voilà comment, avec de beaux discours sur notre problème du transport, et quels que soient les candidats élus, nous aurons la municipalisation d'un service qui sera payé plus de \$40 millions alors qu'il vaut bien moins, à quoi il faudra ajouter, selon le rapport Tremblay, une dépense de \$20 à \$25 millions pour moderniser ce service qui restera grevé de la surcapitalisation ancienne; et la nouvelle Commission commencera ses opérations avec un cheval crevé.

L'apathie de l'électorat devant cette inextricable confusion est telle que des organisations s'alarment. La série de conférences donnée sous les auspices de l'Équipe sociale chrétienne a été une excellente initiative, mais peut-elle changer quelque chose au gâchis décrit plus haut? Le remède ne peut pas venir non plus de la campagne publicitaire que lance la section des jeunes du Board of Trade pour faire voter les électeurs avec le concours de Barbara Ann Scott.

C'est indiscutablement le devoir des électeurs de voter. Mais pour qui? pour quoi? comment voter pour exprimer une opinion ou pour obtenir un résultat? Attendons toujours les discours...

Paul SAURIOL

UTILISER LA BOMBE: UNE INFAMIE MORALE

Le poste CKAC menait hier une enquête auprès de quotidiens canadiens. Il leur posait par télégramme la question suivante:

Président Truman ayant déclaré que "utilisation bombe atomique dépend MacArthur" — pourriez-vous donner opinion: Premièrement, sur ce point de vue. Deuxièmement, sur emploi bombe atomique proprement dite.

Le Devoir, pour sa part, a formulé la réponse suivante:

Nous croyons que l'usage de la bombe atomique — comme de toutes les "armes aveugles", celles qui tuent, à la brasse et au mille carré, indistinctement les enfants, les femmes et les vieillards — constitue une véritable infamie morale.

Avec la majorité des journaux européens, nous croyons, en outre, que, dans les circonstances actuelles, l'usage de la bombe serait une provocation à la Chine et à la Russie; il risquerait d'entraîner tout de suite l'horrible Grande Guerre III — celle que nous autres, Américains, nous autres, Montréalais, connaissons sans doute sur notre sol et recevrons peut-être sur la tête.

Remettre une telle décision à un chef militaire serait proprement de la démente.

Ce n'est pas tout:

Pour satisfaire ceux qui croient que les autobus devraient remplacer les voitures sur rails parce qu'ils leur sont supérieurs, libérée avec une sauvagerie plus technique mais non moins efficace, elle a cette sagesse qui abandonne les grands empires parce que leur force leur monte à la tête comme une fièvre.

Sera-t-elle écoutée? Il se peut que les officiels courbent la tête devant l'inévitable, et applaudissent bientôt publiquement aux actes qu'ils n'ont pu empêcher.

Pax americana...

Mais les invraisemblables confidences du président Truman au monde, sur la bombe atomique, montrent à quel point la direction des affaires internationales échappe à l'O.N.U.

C'est le président des États-Unis qui menace les Chinois de la bombe. C'est lui, et exclusivement lui — sinon le général MacArthur — qui décidera de son usage. Il posera lui-même, ou ne posera pas, suivant son gré, l'acte irréparable. Il décidera du sort du monde — comme il a décidé de l'intervention en Corée, avant la bénédiction onusienne; comme il a décidé de franchir le 38e parallèle avant que Lake Success ne le ratifie.

Paix américaine, avant la guerre russo-américaine!

Comment le Canada peut-il se juger solidaire de décisions et de risques qu'il n'a point pris? Comment le gouvernement Saint-Laurent peut-il souffrir en notre nom des violences qui nous achèment à la guerre, et protester si timidement qu'à peine on entend ses protestations?

André L.

1. Taxes (non compris les taxes scolaires) \$ 525,000.00

2. Redevance 500,000.00

3. Taxes d'autres municipalités 50,000.00

4. Impôt sur les compagnies 165,000.00

5. Licences 125,000.00

6. Enlèvement de la neige (1947) 418,000.00

A cela, il faudra ajouter:

1. Les salaires et les dépenses annuelles de la nouvelle commission 140,000.00

2. La nouvelle commission, pour protéger les détenteurs de bonne foi de la surcapitalisation de \$14,200,000, devra payer ce montant à 3%, soit 426,000.00

\$2,349,000.00

LE DEVOIR

BLOCS - NOTES

"Irresponsabilité" ?

Les agences de nouvelles nous ont laissé entrevoir les faillies qui se cachent peut-être dans le génie politique d'un grand militaire, le général MacArthur. Il s'agit maintenant, en vitesse, de combler ces vides. MacArthur lui-même se défend.

Il n'a jamais outrepassé, dit-il, les ordres des Nations Unies et de Washington. Rigoureusement, cela peut être exact. D'abord, les relations qui existent entre Washington et le proconsul américain du Japon sont mystérieuses. On n'a jamais pu savoir qui mène l'autre, qui est entraîné par l'autre. Les demi-confidences d'officiels prudemment anonymes laissent à croire que quinze soupçonner des désaccords; mais tout finit par des déclarations solennelles sur la "grande confiance réciproque" qui règne entre le président Truman et son plus ou moins subordonné.

Quant aux Nations Unies, elles ont voté à retardement des bénéfices vagues qui peuvent couvrir un peu n'importe quoi.

Les imprudences

Lorsqu'on parle des "imprudences" de MacArthur, quand presque toute la presse britannique et presque toute la presse

LE DÉSPOIR DE L'EUROPE

L'Europe vient de parler avec dureté. Les agences de nouvelles nous ont transmis ses réactions officieuses, plus spontanées que ses déclarations ministérielles.

Elle abomine l'idée d'un recours à la bombe atomique. Elle exige dans la mesure où des nations faibles peuvent exiger — des négociations avec la Chine — plutôt que des mesures irréparables. Éreintée par deux guerres, connaissant la vanité des rodomontades qui se terminent par des désastres, assurée qu'une fois de plus elle serait sauvagement occupée, puis

française, on voulait construire un Etat tampon autour de la rivière Yalu. C'est cette dernière suggestion qui fut mise en pièce par le coup de boutoir de MacArthur — l'offensive dernière, qui devait permettre aux G.I. de manger à la maison la dinde de Noël, mais qui en fait suscita la foudroyante réplique chinoise.

Rien de tout cela n'exonère le cynisme russe ou chinois. Nous ne prenons pas Mao Tse-tung pour un enfant de Marie. Mais la violence et l'agressivité n'ont jamais justifié la violence et l'agressivité. Et plus que le prestige américain, nous tient à coeur la paix du monde.

Un défi aux politiciens...

J'étais en train de me convaincre que l'humour allait disparaître au pays de Québec. Des politiciens qui se prennent au sérieux, des journaux qui prennent les politiciens au sérieux et des lecteurs qui prennent ces journaux au sérieux. Que de sérieux dans un monde qui prête flanc à la blague, au milieu de tant de sottises que l'on pourrait si facilement et si efficacement ridiculiser! C'était à désespérer.

Mais non, l'humour est bien vivant. Je viens de feuilleter Denrées périssables, de La Rabastière. C'est tordant. C'est un remède absolument sûr au cafard, si tenace soit-il.

Bon nombre de politiciens sont durement atteints dans cette plaquette. Ils sont frappés deux fois puisque La Rabastière les a caricaturés par écrit, et que La Palme les a caricaturés tout court. Ces deux a ont produit quelque chose qui atteint au chef-d'oeuvre, qui nous rappelle en le dépassant à la manière de... écrit par notre regrettable confrère Louis Francoeur.

Beaucoup de politiciens se produisent. Denrées périssables. Cela s'explique, car ils constituent la matière première de cette oeuvre. Les auteurs n'ont fait qu'utiliser avec bonheur ce matériau.

Rares sont ceux qui voudront l'admettre, mais tous l'achèteront et le liront avec avidité.

Nous voulons leur lancer un défi. Nous les défions de lire les 159 pages de Denrées périssables sans rire à s'en tenir les côtes au moins à toutes les trois pages. Ce bou-

qu'on ne rappelle un peu ce professeur qui nous disait au début de l'année scolaire: "Faites des blagues si vous voulez pendant les cours, mais arrangez-vous pour qu'elles soient drôles". Celles de La Rabastière sont très drôles et bien héroïques le politicien qui les lirait sans rire.

Héroïque? Peut-être pas, car il héroïquerait tout simplement sans le plus élémentaire de l'humour.

Au politicien qui ne rira pas, je dis ceci: "La Rabastière vous a caricaturé? Frappez votre propre poitrine, vous êtes le véritable coupable!"

Les autres riront et l'esprit ne s'en portera que mieux dans la province.

LEX

Énergie et ironie

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures révélait, vendredi, que l'état-major américain vient de publier une carte géographique sur laquelle les limites de la nouvelle région militaire récemment créée par Washington englobent tout l'est du Canada, c'est-à-dire le Québec tout entier et une partie des territoires arctiques. Comme le signalait ce fonctionnaire, cela donne à entendre que les Américains détiennent le commandement militaire de l'est du pays. C'est faire bon marché de la frontière internationale. Sans doute, y a-t-il l'entente entre le Canada et les États-Unis en vue d'assurer la défense de l'hémisphère américain en cas de guerre, mais jusqu'à là, une entente, c'est parce qu'il y a deux pays distincts, dotés chacun de son armée et de son système défensif. Cette collaboration n'implique aucune fusion, encore moins aucune annexion.

Mais si la note par laquelle le gouvernement canadien a protesté auprès de Washington contre cette "fantaisie" a été rédigée en termes énergiques, elle s'entourait cependant d'ironie: c'est en effet le ton qu'il fallait adopter. La méprise ou l'erreur a été relevée. Il ne s'agit pas de la transformer en "casus belli", ni même en incident grave.

L'affaire donne tout de même à réfléchir. La nouvelle région militaire ainsi établie par Washington se situe entièrement en dehors du territoire américain, si nous comprenons bien les explications données. Elle englobe, sinon le Québec et l'Arctique, du moins les basses américaines de Terre-Neuve. Effectivement, ou de soit, les Américains exercent l'autorité militaire sur une bonne partie de la dixième province canadienne.

De toute façon, la souveraineté canadienne n'est pas absolument intégrale. Raison de plus pour ne laisser passer un empiètement, même sur le papier.

L'indépendance du Canada, selon M. André Siegfried, se fonde sur l'équilibre entre l'Angleterre et les États-Unis. À notre pays de savoir tenir sa place entre ces deux pôles.

À l'heure actuelle, les circonstances diminuent l'attraction séculaire exercée jusqu'ici par Londres. Au contraire, elles intensifient sérieusement celle qui vient de Washington. Une réaction semble donc s'imposer afin de contrebalancer cet excès de poids. Mais il ne faudrait pas, sous prétexte de freiner l'élan vers le sud, retomber sous la coupe du sentiment impérialiste qui a pour longtemps placé les intérêts de l'Angleterre au-dessus de ceux du Canada. Il ne faut pas, non plus, que le développement de la collaboration canado-américaine, en mettant en vedette les éléments de notre population qui se sentent en sympathie naturelle avec les États-Unis, fasse naître un nouveau groupe d'alliés au profit d'une autre puissance. Apparemment, l'impérialisme américain n'a pas besoin de partisans à l'étranger pour se développer! Il semble même assez vigoureux pour qu'on n'ait pas à lui donner des ailes!

Aux Affaires extérieures, on s'est montré énergique, parce qu'on veut être Canadien un peu, et ironique, parce que c'est ainsi qu'il fallait prendre la chose. Espérons que ce n'est pas seulement parce qu'il en est encore temps!

Georges-Henri DAGNEAU (Le Droit).

Et le Québec?

Il est en faveur — qui ne l'est pas aujourd'hui? — d'une procédure d'amendement qui ait son origine et sa fin au Canada. "La seule difficulté à l'adoption de cette nouvelle procédure d'amendement, écrit-il, c'est que l'on ne s'entend pas sur la nature de cette procédure."

Pourquoi n'y a-t-il pas entente? Cela tient à la nature même de la Confédération, cela tient surtout à l'irréductibilité de la province de Québec, car c'est elle qui a tenu "fermement et le plus unilatéralement... à son désir d'un véritable autonomie provinciale".

C'est dans son exposé sur la structure de notre système confédératif que Gérin-Lajoie a exprimé cette pensée. On y sent presque un reproche. La province de Québec a ses raisons, évidemment: religion, langue, éducation. Gérin-Lajoie admet tout cela, il expose même ces motifs avec clarté, mais on se demande s'il n'a pas envie d'écrire que notre province est l'enfant terrible de la Confédération, qu'elle agit peut-être de bonne foi et de bon droit, mais qu'elle n'en retarde pas moins la marche de la Confédération.

Les autres provinces n'ont pas ce sens étroit de l'autonomie. Dans l'ouest, par exemple, écrit Gérin-Lajoie, on "la considère généralement comme une forme de décentralisation pour régler plus facilement les problèmes d'intérêt local, que l'on pourrait difficilement comprendre d'une loi fédérale capitale; mais elle ne doit jamais mettre entrave à une action à l'échelle nationale quand cela peut se faire plus efficacement".

Deux autonomies; deux attitudes. Rappelons que la province de Québec est entrée dans la Confédération à ses conditions. Elle a obtenu, par exemple, une législation "pour des raisons qui persistent aujourd'hui comme elles existaient en 1867", comme on le dit dans le mémoire de la Chambre de commerce de Montréal sur les relations fédérales provinciales.

Les autres provinces, il y en avait trois à l'époque, ont accepté ces conditions. Les provinces qui sont devenues plus tard parties au pacte confédératif les acceptaient telles quelles. Si, aujourd'hui, elles comprennent l'autonomie provinciale dans un sens qui s'apparente étrangement aux principes de la centralisation, la province de Québec n'en est pas responsable et elle ne doit pas en subir le contre-coup. Elle ne peut non plus lui faire grief.

C'est d'ailleurs Gérin-Lajoie lui-même qui écrit: "Le bon fonctionnement de la Confédération ne pourra être assuré que par le respect des bases constitutionnelles sur lesquelles elle a été établie."

Les amendements

"Constitutional Amendment in Canada" rappelle, plutôt qu'il ne suggère, une procédure d'amendement à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

On y parle de diviser le Canada, pour fins d'amendement, en quatre grandes régions: les provinces maritimes, le Québec, l'Ontario, et les provinces de l'ouest.

Ce serait la base. Chaque unité aurait un vote. Certains amendements ne pourraient être faits, sur certains sujets, sans que les quatre régions concourent dans l'amendement. Si, à l'intérieur d'une région (les maritimes, par exemple), une majorité de provinces était contre l'amendement, toute la région serait réputée contre.

C'est une méthode. La "majorité" pourrait être déterminée autrement. Gérin-Lajoie suggère les deux tiers des provinces, représentant au moins soixante-quinze pour cent de la population du Canada. Cette façon de procéder vaudrait pour certains sujets, mais non pour les articles fondamentaux, qui nécessiteraient le vote unanime de tous.

Gérin-Lajoie est donc en faveur de diviser la Constitution en plusieurs catégories, chacune ayant sa procédure spéciale d'amendement.

Il est très près des propositions qui seront discutées à Ottawa la semaine prochaine.

Ses nombreuses suggestions, qui s'opposent parfois les unes aux autres, et ses nombreux rappels des difficultés passées proviennent surtout de ce qu'il est un problème extrêmement complexe, que l'on ne résoudre pas de sitôt, en dépit de toutes les bonnes volontés.

Quelle est la véritable formule? Personne ne le sait encore de façon positive. Gérin-Lajoie termine son livre en invitant les juristes à l'étude, pour faire progresser le débat. Il peut se dire qu'il a lui-même apporté une solide contribution, car son ouvrage, en plus d'être fortement documenté, est de lecture intéressante.

L'ACTUALITÉ

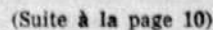
Un défi aux politiciens...

Success lorsqu'on écarte les délégués de l'un ou qu'on refuse, parce qu'on est le plus nombreux ou qu'on dispose du veto, de recevoir ou d'entendre une délégation de chacun des belligérés.

La "Revue nouvelle", revue catholique belge, écrit dans sa chronique internationale:

"Si nous ne la 'faisons' pas, cette solution [une Corée unifiée et pacifiée par des concessions occidentales] — et 'nous' s'entend des Nations Unies ou de l'Europe — il restera pour la suggérer les puissances jeunes et montantes dont les événements précipitent la maturité diplomatique: la Chine de Mao ou l'Inde de Nehru. L'un comme l'autre de ces pays désirent que la loi de Moukden à Java. L'une comme l'autre, bien qu'elles appartiennent chacune à l'un des blocs mondiaux, la Chine et l'Inde sont candidates au rôle de Troisième Force. On a vu le pandit Nehru soutenir, avec le bon sens et contre une obstination américaine qui vise seulement à provoquer l'U. R. S. S., la candidature de la Chine communiste à l'O. N. U. où les représentants du gouvernement fantôme de Tchang Kai-shek occupent toujours la place. L'avenir de l'Asie n'est à personne d'autre qu'au pays de Nehru et au pays de Mao. Or, on leur donne, il faut bien l'écrire, un très mauvais exemple de la 'démocratie' à Lake

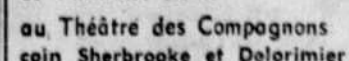
JEUDI PROCHAIN LE 7 DECEMBRE 1950 à 8 h. 30 p.m.
Billets à \$1.50, \$2.00, \$2.50 et \$1.00 (étudiants) (taxe incluse).
 En vente chez Archambault (MA. 6201) et Lindsay (MA. 6425)
Les artistes indépendants d'Amérique: FI. 2763



de la Musique

Enthousiasmants

2e film : L'hilarante comédie
"Les deux nigauds cow-boys" avec



Les idées et les hommes

La vie héroïque de Mère Bourgeoys

La biographie de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys que M. Yvon Charron, P.S.S., vient de publier aux Éditions Beauchemin nous présente un personnage bien vivant. Dans un ouvrage qui n'a pas 250 pages, et qui par conséquent ne peut donner qu'un résumé d'une vie de quatre-vingts ans aussi remplie, variée et mouvementée, le lecteur a néanmoins l'impression, quand il referme le volume, d'avoir appris l'essentiel.

C'est qu'à aucun moment il n'est placé devant une image de vitrail, devant une énigme. Sans doute le merveilleux ne manque pas dans cette vie, à commencer par les visions qui préparent la jeune femme à sa rude vocation missionnaire; et l'héroïsme sera d'occurrence quotidienne pendant les quarante années que la fondatrice passera à Ville-Marie. Mais l'élément humain n'est jamais écarté ni minimisé; les détails concrets nous font mieux comprendre l'épopée montréalaise à laquelle Mère Bourgeoys a pris une si belle part, comme ils nous rendent plus émouvantes et plus aimables les vertus qu'elle a pratiquées.

La note dominante chez cette femme éminemment énergique et audacieuse, ce fut à toutes les périodes de sa vie une foi inébranlable en la Providence. Cette disposition, fondamentale dans sa spiritualité, lui fera entreprendre des tâches qui paraissent vouées d'avance à l'échec. Mais en dépit des difficultés, et même des obstacles et des revers qui plus d'une fois semblent compromettre irrémédiablement ses efforts, cette confiance est finalement récompensée par des progrès éclatants.

Que d'appareils insuccès dans cette carrière si remplie, que de déconvenues et d'écueils dans une œuvre qui s'avère si bienfaisante et si solide! Refusée au Carmel, Marguerite Bourgeoys tente de fonder à Troyes un institut de religieuses vivant dans le monde et vouées à l'instruction des jeunes filles; mais bientôt l'Institut périclité et se dissout. Elle a 32 ans lorsqu'en 1652 le gouverneur de Montréal, Monsieur de Maisonneuve, qui s'est rendu en France pour recruter des hommes capables d'assurer la survie du poste menacé, passe à Troyes voir les deux sœurs. Il veut pourvoir à l'éducation et à l'instruction des enfants de Ville-Marie, et il accepte à cette fin les services de la future fondatrice.

A VILLE-MARIE

Après bien des délais, un premier départ sur un navire qui faillit couler, et la traversée marquée d'une épidémie de peste, Marguerite Bourgeoys arrive à Ville-Marie. Dès ce moment sa tâche sera variée, et comme les enfants ne sont pas nombreux, elle sera la bonne à tout faire de l'établissement, ménagère dans la maison du gouverneur, maman d'adoption de petites orphelines, et elle commencera la construction de Notre-Dame-de-Bonsecours, projet qui sera complété plus tard.

Ce n'est que quatre ans après son arrivée à Ville-Marie, que l'Institut pourra ouvrir sa première école dans une étable de pierre. Bientôt elle ajoutera aux enfants blancs quelques enfants sauvages, prémices d'une œuvre qui se développera par la suite; enfin, Marguerite Bourgeoys crée pour les adolescentes délaissées par leur famille, une congrégation externe comme celle dont elle avait fait partie à Troyes. En 1659, l'Institut se rend en France pour recruter des compagnes qui formeront le noyau de sa fondation religieuse. Elle ramène aussi des filles à marier, dont quelques-unes resteront temporairement sous sa surveillance, ce qui donnera lieu à une autre œuvre: un orphelinat où l'on initiera aux travaux de ménage les jeunes filles de Ville-Marie. Avec les années, le nombre des enfants augmentant, l'école changera de local; puis la réputation des institutrices de Ville-Marie suscitera des invitations pressantes à ouvrir des écoles ailleurs. Si bien qu'en 1688 la nouvelle congrégation aura des écoles à la Pointe-aux-Trembles et à Lachine, à Champlain, près des Trois-Rivières, et d'autres aussi dans la région de Québec.

Pendant longtemps ce groupe d'institutrices avait un caractère imprécis, et ce n'est qu'en 1676 que la Congrégation fut, par mandement de Mgr de Laval, érigée en une maison religieuse canoniquement existante dans l'Eglise. Et le caractère de cette communauté soulignera

la vocation de la Sœur Bourgeoys, car ce sera en somme la reprise de l'essai infructueux qu'elle avait fait à Troyes plus de trente ans auparavant.

LES EPREUVES

Cette fondation et ces développements avaient été réalisés dans des épreuves de toutes sortes, dans une pauvreté que les difficultés de la vie dans la colonie rendaient encore plus rude; dans un poste avancé qui pendant presque toute cette période vivait sous la menace constante de l'Indien; et aussi au milieu des obstacles que suscitait souvent la prudence humaine. A plusieurs reprises, la fondation risqua de disparaître; il fut question, par exemple, de faire venir les Ursulines à Ville-Marie, et d'autres projets comportèrent la fusion de la jeune Congrégation avec les Ursulines.

Mais, chaque fois, l'œuvre fut protégée par sa souplesse d'adaptation. Les institutrices de Ville-Marie, toutes les fois qu'on voudrait les supprimer, furent sauvegardées par leur double condition de filles pauvres et séculières. Sans dotation et sans cloître, elles ne grevaient le budget de personne et pouvaient aller partout où le réclamait les besoins de la colonie.

Le poids de ces travaux, des inquiétudes et soucis constants, fut aggravé par le fardeau plus lourd encore des épreuves que Mère Bourgeoys subit dans sa vie intérieure. A maintes époques de sa carrière, elle avait éprouvé de grandes perplexités quant à la voie à suivre, et toujours elle s'en remettait à la Providence. Or, à partir de 1689, la fondatrice vécut pendant plusieurs années "en tête-à-tête perpétuel avec l'idée de son éternelle damnation", épreuve de purification qui fut provoquée par une crise d'illumination à la Congrégation. La Sœur Tardif prétendit avoir reçu des révélations d'une sœur décédée seize mois auparavant; le fantôme qui serait apparu à deux reprises, exigeait la démission de la supérieure; Sœur Tardif informait Mère Bourgeoys de ces "messages", et prit l'initiative d'un mouvement de réforme. Elle eut, pour invraisemblable que cela paraisse, l'appui de trois ecclésiastiques du séminaire, et cela créa une perturbation dont Mère Bourgeoys souffrit profondément. Ces réformateurs prétendaient que "la colonie entière glissait sous le coup de la malédiction divine"; la gangrène morale était universelle; il était urgent de multiplier excommunications et interdictions; à peine vingt personnes au pays étaient-elles hors de suspicion.

Pendant quatre ans — et c'était une période remplie de difficultés variées pour la Congrégation — la fondatrice se crut sous le coup de la réprobation divine, elle radifiait ses communications et s'abandonnait à la justice de Dieu. Ce supplice prit fin en 1694 avec la crise d'illumination, et à la suite de mesures disciplinaires que subirent les trois ecclésiastiques trop crédules.

L'OEUVRE REALISEE

Mère Bourgeoys avait déjà démissionné comme supérieure en septembre 1693; et à ce moment son œuvre, dont elle devait voir approuver peu après les constitutions, comptait sept maisons vouées à l'éducation de la jeunesse féminine, et la famille religieuse qu'elle avait fondée groupait quarante membres, à qui "elle n'avait jamais promis, pour les recruter, que du pain et du potage".

Ces notes, glanées dans l'ouvrage de M. Charron, montrent assez que — comme le note M. le chanoine Groulx dans la préface — "l'itinéraire spirituel de Marguerite Bourgeoys... est fait de ces étapes ou purifications progressives par lesquelles Dieu a coutume de mener et de forger les saints". Le lecteur constatera que l'auteur n'a pas escamoté les aspects naturels de son personnage, et qu'il ne l'a pas non plus déraciné, que cette biographie se relie à l'histoire de Ville-Marie, de la Nouvelle-France, et à l'histoire de France chaque fois que l'explication des faits le demande. C'est un livre qui vient bien à point, au moment où la béatification de Mère Bourgeoys a placé cette grande figure de notre histoire sous les feux de l'actualité. Excellente occasion pour les Montréalais de se remettre dans le climat d'héroïsme de Ville-Marie.

Paul SAURIOL

la foiRe AuX leTtres

UN CAS DE CONSCIENCE

Sait-on qu'Emmanuel Mounier, le fondateur d'Esprit, décédé récemment, fit durant la dernière guerre une grève de la faim?

C'est Jacques Madaule, un ami de Mounier et ancien collaborateur de la revue, qui nous apprendrait ce fait, au cours d'une conférence donnée la semaine dernière chez Me Penverne, à Outremont.

A la débâcle, en 1940, Mounier se retira avec son équipe à Lyon, où Esprit continua de paraître sous contrôle de l'administration Pétain. Mais cela ne pouvait durer. La revue fut supprimée à la suite d'un article particulièrement ironique à l'égard du gouvernement, et Mounier fut mis en prison peu après, à Clermont-Ferrand.

C'est là qu'il fit la grève de la faim, après avoir mûrement réfléchi, et avoir consulté son directeur de conscience. On trouva d'ailleurs un compte rendu fidèle de ses délibérations intérieures dans un carnet intime qu'il écrivait en prison, et qui sera publié prochainement par Albert Béguin aux Éditions du Seuil.

Mounier voulait, par cette grève de la faim, obtenir d'être jugé. Il ne le fut pas, mais il obtint plus: il fut libéré. D'après Henri Marrou — un autre ami de Mounier qui était également de passage au Canada récemment — la grève de la faim valut à Mounier d'échapper à la déportation à Dachau ou à Buchenwald. C'est là d'ailleurs qu'échouèrent plusieurs de ses compagnons de captivité.

L'IMPOSSIBLE

Dans la conférence que nous rappellerons plus haut, Jacques Madaule disait également qu'une des causes de la mort subite de Mounier, était peut-être la peine que lui causait l'impossibilité d'entretenir une collaboration féconde et loyale avec les communistes.

Cette impossibilité, dit Madaule, l'affectait "plus que de raison".

Après sa mort même, les communistes continuèrent d'attaquer Mounier de façon virulente. D'autres, parmi ses adversaires, furent plus généraux. Jean de Fabrègues, le directeur de la France catholique, que Mounier avait houspillé à plusieurs reprises (on trouve un article relatif à cette dispute dans Feu la chrétienté), assista aux funérailles de son adversaire et publia dans son journal une notice nécrologique "très convenable".

ABEL HERMANT CHRETIEN...

Abel Hermant, qui vient de mourir, fut quelque temps en prison pour avoir collaboré avec les Allemands durant l'occupation. Il s'y remit au grec et eut le propos d'écrire une suite aux diverses "consolations philosophiques".

"Aïcha L'Africaine"

par Jacques HEBERT

Pour agréables qu'ils fussent, il faut avouer que les récits de voyages de Jacques Hébert nous laissent un peu froids. L'auteur, maître d'une langue élégante et sûre, possédant une bonne technique de conteur, semblait s'interdire toute descente en profondeur, et plus: semblait s'abriter lui-même derrière les événements, les sentiments tout faits. Cela devenait irritant à la longue, et nous en aurions voulu à Hébert de n'avoir pas, à la fin, écrit une œuvre plus substantielle, où il donnât davantage de lui-même.

Aïcha L'Africaine est ce livre qui m'offre ses jambes agiles, ses épaules nues, la grâce infinie de ses bras qui dansent, je n'en sais que faire. Amen!

Fin de non recevoir. A la femme réelle, à l'amour réel. Et peut-être aussi, en définitive, à la vie. Ne craignez pas de s'installer au centre de son livre, de se "mettre au blanc". Il n'y a de littérature vraie que celle qui est vraie. L'Africaine, la femme: voilà les protagonistes que l'auteur s'est donné, dans les dix-huit contes qui composent le volume. Une Afrique non pas réaliste, mais à la mesure de son cœur: une Afrique où tous les hommes sont bons — ou tellement mauvais qu'ils n'inspirent plus que de la pitié — et les femmes douces à regarder. Hébert lui doit ses meilleurs contes: Mohamed le Potier, La belle Targui, Il revient au galop, Le Sorcier Noir du Nil Blanc, petites légendes auxuelles va d'instinct son sens du merveilleux, et qu'exprime de façon charmante un style naturellement porté à la litanie.

Mais la femme est la plus importante dans ce recueil, et l'amour. C'est un curieux amour d'ailleurs que celui de Jacques Hébert, un amour platonique comme il s'en trouve aujourd'hui peu d'exemples. Ses amants s'appellent "mon frère" et "ma sœur", et quant à lui, c'est à la remorque d'un impossible idéal qu'il a placé son cœur, pour ne trouver dans les femmes d'ici-bas qu'amertume et déception. La petite Espagnole de Gibraltar (Le phono, la mer...), sans doute, ne l'attire que parce que volée, impossible, parce qu'il peut l'imaginer à sa guise. Mia Paarl (Les petits pieds) le déçoit aussitôt qu'un peu mieux connue. Et pour la dame de Séville, aperçue à la messe, et qu'il découvre plus tard être la célèbre danseuse Carmen (Un dimanche à Séville): "Je l'aimais ce matin sous son voile de dentelle, je l'aimais encore tout à l'heure en danseuse andalouse. Mais je ne veux pas que l'une et l'autre soient la même. Celle qui me refusait timidement un sourire, je l'aimais. La même

Le botaniste

Le grand botaniste Henri Bonnier herborisait un jour dans une forêt proche de Stockholm. Il rencontre un promeneur qui, parlant un excellent français, s'intéresse à ses recherches et l'emmène dans des endroits où on peut trouver des plantes rares.

L'heure du déjeuner approche. Bonnier demande où il pourra trouver un restaurant.

— Vous n'en avez pas dans le voisinage, répond son interlocuteur; le plus simple est que vous veniez déjeuner chez moi, sans cérémonie.

Et comme Bonnier protestait: — Voyons! entre confrères... Bientôt ils arrivent au palais royal. Le factionnaire présente les armes.

— Oui, oui! fait Gustave V en réponse à la stupéfaction muette de son hôte. Oui, c'est moi le roi, mais ça n'a aucune importance.

ques" que nous a transmises l'antiquité. Ce qui donna le Treizième Cahier ou le Marc-Aurèle Chrétien — on notera le sous-titre.

André Thérive, qui rapporte le fait dans les Ecrits de Paris, ajoute:

"Il est certain que le voltairien intégral qu'avait été Abel Hermant fut contraint d'élargir beaucoup sa pensée, à la faveur des réflexions où le malheur l'obligea sur la mort et les fins dernières. Il se mit à lire et relire l'Evangile, et en fut grandement frappé. On trouvera dans le Treizième Cahier le journal intime de cette méditation très probe et très noble. Elle mérite vraiment de figurer dans les archives de l'expérience religieuse. Plusieurs prières qui ont été le livre de prière de son vivant, et dont Simon Arbellot, qui visita Abel Hermant à Chantilly, voici dix mois, avec un journaliste espagnol, lui entendit soupirer: "Je vais à la messe. Mais j'ai encore bien du chemin à faire!" Il revenait en effet de très loin. Mais le royaume de Dieu arrive soudain comme un vol et alors la distance s'évanouit entre l'homme perdu et l'homme sauvé. Ce n'est pas une des aventures les moins frappantes de ce siècle que d'avoir vu mourir en état de grâce, et pensant au Christ, l'auteur de Philéas et des Confidences d'une Biche. Lui-même y aurait senti une ironie supérieure de la Providence, étant disposé à trouver que l'ironie ne gâte jamais rien. Un mois avant de mourir, il disait encore plaisamment: "Si Baudrillard est déjà là haut, je suis bien tranquille. Mais je ne connais guère que lui!" Habitude de vieux mondain ou inépuisable d'enfant prodige qui revient au bercail... il ne faut pas choisir".

LE SOCIAL ET NOUS

Il faut signaler à l'attention du lecteur un article très documenté, paru dans la Revue Nouvelle (Belgique), sur "Les catholiques francocanadiens face à la question sociale".

Les événements importants de notre récente évolution dans le domaine social, y sont rapportés semble-t-il avec une parfaite objectivité, et amènent la conclusion optimiste que voici:

"Les difficultés sont donc réelles, mais les difficultés ne sont pas insurmontables. Et comme les responsables catholiques au Canada possèdent ces qualités, il se pourrait fort bien que Christopher Dawson ait raison quand il affirme que l'Eglise francocanadienne "représente et garde quelque chose de tout le monde moderne, et tout spécialement le monde américain, à grandement besoin, et il se peut qu'elle ait encore une importante contribution à fournir à la civilisation de l'Amérique du Nord".

Le second titre était signé des fondateurs de l'Ecole des parents: René et Claudine Vallerand, intitulé: "L'amour au service de la vie", il constitue un magnifique témoignage, et une expérience vécue, nous montrant comment une famille chrétienne peut procéder sagement et progressivement aux grandes révélations des mystères de la vie.

Parut ensuite une brochure de deux pages, bien connue au Canada français, M. et Mme Guy Boulton. Leur texte "Nos jeunes lions" est un recueil commenté de 1.000 titres de livres pour la jeunesse, répartis par catégories, par âge, et classés avec une cote morale et littéraire. Cette brochure, qui s'est beaucoup vendue non seulement dans le Québec mais aussi en Europe, est en voie de réimpression. Elle est particulièrement utile à lire en des circonstances telles que la semaine du livre pour la jeunesse.

Ce fut à une personne très appréciée des milieux radiophiles que l'Ecole des parents demanda le quatrième titre. "Chagrins d'enfants" constitue une étude pleine de psychologie pratique et de sens de l'observation sur ces drames que nous avons tendance à négliger, mais qui souvent jouent un rôle considérable sur le développement adulte.

Le cinquième texte a été rédigé par un des prêtres les plus connus et les plus goûtés du Canada, M. l'abbé Llewellyn. Il consigne dans sa brochure "Ensemble, vers le mariage" le fruit de nombreuses expériences qu'il avait eues, aussi bien dans les groupes de jeunes ménages et les services de fiançailles, que dans les différentes facultés de l'Université de Montréal dont il était l'aumônier tant aimé.

Le grand succès du premier tract de M. et Mme Vallerand incita les éditions de l'Ecole des parents à demander une seconde brochure à leurs fondateurs. Sous le titre "Le bonheur conjugal", René et Claudine Vallerand ont donné de la psychologie du mariage, une admirable étude où les sentiments les plus élevés côtoient les passages familiers. Ils ont rédigé ainsi une œuvre éminemment utile à tous les ménages qui veulent faire une réussite de leur vie conjugale.

Aïcha L'Africaine comporte de très beaux dessins de Normand Hudon qui ajoutent au plaisir de lire.

Gilles MARCOTTE

Aïcha L'Africaine, par Jacques Hébert, Aux éditions Fides. Montréal.

"LE DROIT D'AUTEUR"



Fides vient de publier un ouvrage d'un grand intérêt pratique, non seulement pour nos écrivains et artistes, mais aussi pour tous ceux qui dirigent nos journaux et nos périodiques, ainsi que nos maisons d'éditions. Enseignant le Droit d'Auteur depuis trente ans, le Sénateur Léon Mercier Gouin a réussi à condenser dans "Le Droit d'Auteur" qui vient de paraître, ce que tout le monde devrait connaître au sujet de la protection des œuvres littéraires et artistiques et de l'usage que l'on peut en faire.

Publication de l'Ecole des parents

On sait avec quelle efficacité et quel sens des nécessités actuelles, l'Ecole des parents du Québec s'est acquittée de la grande tâche qu'elle s'était donnée lors de sa fondation, il y a dix ans.

Parmi les moyens qu'elle a employés avec le plus de bonheur, il est certain que les éditions — sous la forme de ses tracts ou de ses livres — ont été les procédés qui ont le plus fait pour le rayonnement de sa Pensée et la diffusion de ses campagnes.

Quelques titres

Le premier titre paru était: "A vos parents" de M. l'abbé Irénée Lussier. Cette brochure, actuellement épuisée, a connu un succès considérable, car elle s'efforçait de montrer comment l'éducation des jeunes enfants devait se faire non seulement selon les procédés de pédagogie moderne, mais surtout avec la présence continue de la grâce.

Le second titre était signé des fondateurs de l'Ecole des parents: René et Claudine Vallerand, intitulé: "L'amour au service de la vie", il constitue un magnifique témoignage, et une expérience vécue, nous montrant comment une famille chrétienne peut procéder sagement et progressivement aux grandes révélations des mystères de la vie.

Parut ensuite une brochure de deux pages, bien connue au Canada français, M. et Mme Guy Boulton. Leur texte "Nos jeunes lions" est un recueil commenté de 1.000 titres de livres pour la jeunesse, répartis par catégories, par âge, et classés avec une cote morale et littéraire. Cette brochure, qui s'est beaucoup vendue non seulement dans le Québec mais aussi en Europe, est en voie de réimpression. Elle est particulièrement utile à lire en des circonstances telles que la semaine du livre pour la jeunesse.

Ce fut à une personne très appréciée des milieux radiophiles que l'Ecole des parents demanda le quatrième titre. "Chagrins d'enfants" constitue une étude pleine de psychologie pratique et de sens de l'observation sur ces drames que nous avons tendance à négliger, mais qui souvent jouent un rôle considérable sur le développement adulte.

Le cinquième texte a été rédigé par un des prêtres les plus connus et les plus goûtés du Canada, M. l'abbé Llewellyn. Il consigne dans sa brochure "Ensemble, vers le mariage" le fruit de nombreuses expériences qu'il avait eues, aussi bien dans les groupes de jeunes ménages et les services de fiançailles, que dans les différentes facultés de l'Université de Montréal dont il était l'aumônier tant aimé.

Le grand succès du premier tract de M. et Mme Vallerand incita les éditions de l'Ecole des parents à demander une seconde brochure à leurs fondateurs. Sous le titre "Le bonheur conjugal", René et Claudine Vallerand ont donné de la psychologie du mariage, une admirable étude où les sentiments les plus élevés côtoient les passages familiers. Ils ont rédigé ainsi une œuvre éminemment utile à tous les ménages qui veulent faire une réussite de leur vie conjugale.

Aïcha L'Africaine comporte de très beaux dessins de Normand Hudon qui ajoutent au plaisir de lire.

Gilles MARCOTTE

Aïcha L'Africaine, par Jacques Hébert, Aux éditions Fides. Montréal.

La postface de Candide à "...Denrées périssables"

J'y songe tout à coup: La Rabastalière m'avait demandé de préfacer son bouquin. Il est un peu tard pour s'en souvenir. Denrées périssables s'étale aux librairies. La collaboration du lecteur a déjà commencé: le livre se transforme peu à peu en ce qu'ils voudront...

Alors disons que ce soit une postface.

Je rencontre chaque matin, au bureau, La Rabastalière — j'entends: le journaliste en chair et en os qui signe de ce nom tapageur. Nous causons, nous discutons, nous travaillons ensemble.

Or quand je lis, au bas d'une actualité, cette retentissante et grasse signature, le personnage réel s'abolit. Un autre apparaît, proche parent du premier, mais qui a des traits nouveaux.

Il est grand; il parle très fort, d'une voix tonitruante qui fait trembler les vitres. Il porte une moustache gauloise qu'il retousse d'un geste cavalier. Son chapeau est immense et surmonté d'une plume. Quand il marche, sous sa cape on entend un brancas d'épée, de poignards, de revolvers et d'épérons. Ses gestes sont aussi amples que son allure.

Pourtant, ne vous méprenez pas, il a l'œil finaud. Tout sort-il qu'il soit d'un roman de cape et d'épée, il n'est pas un rustre de grand route, un pur aventurier. Ce bretteur est resté proche de ses origines paysannes. Il vous a des mots matois, innocents ou terribles. Il parle fort mais il ne s'écoute pas parler. Méridional, les mots l'excitent, mais il garde sa tête et il observe avec vigueur. Pittoresque et imaginaire, il vous a ce lourd bon sens qui assomme mieux que le plat de son sabre.

On l'a dit cruel. Pourtant il n'a rien du tortionnaire, son système nerveux garde l'équilibre: est-ce qu'un boxeur est cruel? Il est carré, et non pas anguleux. Son style a la saveur forte d'un cru populaire; et avec cela, un sens prodigieux de la fantaisie. Voyez-le s'attaquer devant un bon paradoxe: il le dégustera lentement, en déduisant toutes les cocasseries imaginables, toutes les drôleries inattendues.

Il lui arrive de s'attarder, comme dans l'Eclipse de lune. La langue est toujours directe, et fourmille d'images.

Quand La Palme fut mis en présence de ces trente satires, il hésita.

— Je me méfie, dit-il, de ces actualités, que le lendemain rend toujours inactuelles.

Pourtant, il emporta le manuscrit chez lui, à Sainte-Adèle. Il a déjà dix projets à réaliser, outre son boulot quotidien: une exposition, un album de caricatures, etc. Il lit les actualités, mord des la première, se tord de rire, prend goût d'avance au travail qu'on lui demande; le voilà en goût, les illustrations qu'on lui suggère prennent forme.

A sa manière, il refait le livre. Il ne plaquera pas ici et là de la décoration, sa caricature épouse les satires de La Rabastalière, il reprend les thèmes à sa manière, distribue des dessins à profusion. Il retrouve des personnages familiers qu'il torture chaque matin: Maurice Duplessis, Camille Houde, la pétite de l'Union Nationale, à qui il ajoute Louis Saint-Laurent, Lapalme et la pétite libérale. Tout cela grouille

et surabonde de vie. Je sais bien que certains esprits restent réfractaires à la caricature. Denrées périssables n'est point pour eux. Ils nomment irrespect ce qui est familiarité, grossièreté ce qui est grasse sève, et méhancheté tous les traits qui criblent le livre. Ces gens nient au départ Aristophane, Rabelais et Molière: il leur sera facile de mépriser d'humbles disciples contemporains.

Mais les autres! Ils savent que la caricature est l'art de déformer, mais si j'ose dire, dans un sens qui éclaire, portait et critique tout à la fois.

Et puis, le monde va si tristement. Il faut bien s'en évader, il faut retrouver le rire sans quoi nous péririons tous de congestion cérébrale. La vis comica soulève Denrées périssables, elle vous a, dans les meilleures pages, un élan, une verve, une fantaisie qui vous plongent dans un autre monde — où il n'y a ni guerre, ni MacArthur, ni Mao Tse-toung, ni désintégration de l'atome et de l'univers...

CANDIDE

SERVICE GENERAL D'ABONNEMENT
REVUES
MONDE
ENTIER
Benoît Baril
4234, de la Roche, Montréal-34

"Nettement supérieur à Garneau"

Un sommet de l'Histoire au Canada français

"L'auteur écrit avec la sérénité la plus absolue, il tient compte rigoureusement des travaux de ses collègues (même de ceux qui l'ont contredit) et il sait donner assez de nuance à sa pensée pour que son œuvre n'offre plus cible à la polémique."

Ainsi parle M. Marcel Trudel, professeur d'histoire du Canada à l'Université Laval, du dernier livre du chanoine Lionel Groulx: HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS (II).

M. Trudel poursuit: "Le chanoine Groulx nous apporte là, en histoire générale, la lecture la plus substantielle qu'on nous ait jamais servie jusqu'ici, et la synthèse qu'il présente dans ce premier tome est nettement supérieure à celle de Garneau, beaucoup plus à point et bien plus nuancée. Je ne crains pas de dire qu'elle marque un sommet de l'histoire française du Canada, et si l'on doit parler de chef-d'œuvre, c'est le temps de le faire".

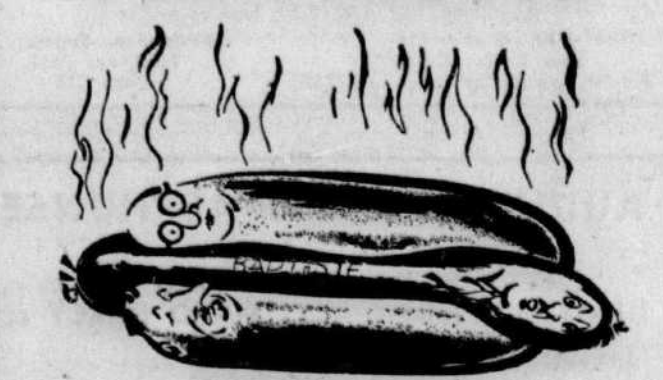
Ce jugement enthousiaste du spécialiste confirme l'opinion des critiques littéraires: Roger Duhamel, Gilles Richer, Gilles Marcotte, etc.

Le premier tome de l'HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS, du chanoine Groulx fera un admirable cadeau de Noël. Tout homme cultivé doit l'avoir dans sa bibliothèque. Nous recommandons particulièrement l'édition de luxe, autographiée par l'auteur, et dont il reste quelques exemplaires. (\$3.50 l'exemplaire).

C'est une édition de l'Action Nationale 422 est, Notre-Dame, Montréal. MARquette 2837.

Sous presse:

...DENRÉES PÉRISSABLES



LA RABASTALIÈRE
60 illustrations de La Palme
Volume de 160 pages — \$2.00 l'unité.

L'éclat de rire de l'année!
L'ACTION NATIONALE
422 est, rue NOTRE-DAME MA. 2837

FLAMMARION
1243 rue Université
Montréal — HA. 2381
Tout ce que vous cherchez pour les éternelles des petits et des grands.

FRANCE-LIVRE
vous offre tous les nouveaux livres parus ainsi qu'un grand choix de livres d'occasion
VENTE et LOCATION
1325 est, Ontario - CH. 5471
Dernières nouveautés chez Déom
1241, rue St-Denis, Montréal
Tél.: MARtine 2320
LIBRAIRIE DEOM FRÈRES

MÈRE BOURGEOYS
par Yvon CHARRON, p.s.s.
en vente \$2.25
frais de poste compris
L'ACTION NATIONALE
422 est, Notre-Dame MA. 2837
BON DE COMMANDE
Veuillez m'expédier par le retour du courrier le volume suivant: ci-inclus pour le paiement.
Nom
Rue
Ville

Errata
Un supplément littéraire, fait comme il se doit dans la fièvre et la presse, comporte toujours un certain nombre d'erreurs. On nous en a signalé quelques-unes, que nous sommes heureux de corriger ici.

Dans un article sur "L'année 1950 aux Éditions du Lévrier", nous disions que "l'itinéraire spirituel de Marguerite Bourgeoys... est fait de ces étapes ou purifications progressives par lesquelles Dieu a coutume de mener et de forger les saints". Le lecteur constatera que l'auteur n'a pas escamoté les aspects naturels de son personnage, et qu'il ne l'a pas non plus déraciné, que cette biographie se relie à l'histoire de Ville-Marie, de la Nouvelle-France, et à l'histoire de France chaque fois que l'explication des faits le demande. C'est un livre qui vient bien à point, au moment où la béatification de Mère Bourgeoys a placé cette grande figure de notre histoire sous les feux de l'actualité. Excellente occasion pour les Montréalais de se remettre dans le climat d'héroïsme de Ville-Marie.

Le botaniste

Le grand botaniste Henri Bonnier herborisait un jour dans une forêt proche de Stockholm. Il rencontre un promeneur qui, parlant un excellent français, s'intéresse à ses recherches et l'emmène dans des endroits où on peut trouver des plantes rares.

L'heure du déjeuner approche. Bonnier demande où il pourra trouver un restaurant.

— Vous n'en avez pas dans le voisinage, répond son interlocuteur; le plus simple est que vous veniez déjeuner chez moi, sans cérémonie.

Et comme Bonnier protestait: — Voyons! entre confrères... Bientôt ils arrivent au palais royal. Le factionnaire présente les armes.

— Oui, oui! fait Gustave V en réponse à la stupéfaction muette de son hôte. Oui, c'est moi le roi, mais ça n'a aucune importance.

Au Richelieu-Montréal

"Amsterdam aussi doit faire face au problème de la circulation"

Me P. J. Mijksenaar, propagandiste de la capitale de Hollande, était le conférencier invité, hier, au Club Richelieu-Montréal.

"Amsterdam est une ville d'eau, en ce sens qu'elle est construite sur 90 îles reliées par plus de 400 ponts. Elle est traversée par un immense réseau de canaux qui, pour faire sa beauté, n'en pose pas moins de complexes problèmes aux ingénieurs municipaux. Que l'on songe seulement à traverser la ville, l'eau se rencontre à 25 niveaux différents et que certaines maisons sont bâties à plusieurs mètres sous le niveau de la mer. Mais le plus difficile problème d'Amsterdam est, comme pour Montréal, celui de la circulation. Chez nous, toutefois, ce sont les amateurs de qui on compte en effet 800.000 habitants et 400.000 bicyclettes."

C'est en des termes à la fois réalistes et poétiques que Me P. J. Mijksenaar, avocat, journaliste et militaire, propagandiste de la ville d'Amsterdam, nous parlait, jeudi midi, en l'hôtel Queen's, au dîner-causerie hebdomadaire du Club Richelieu-Montréal, de la capitale de son pays.

Après avoir évoqué le spectacle

Y a-t-il ou non une réserve de bombes atomiques en Corée ?

Washington, 2. (A.P.) — Le corps américain d'aviation est demeuré muet quand les journalistes ont cherché aujourd'hui à apprendre de ses chefs combien de temps il faudrait pour qu'une bombe atomique soit jetée sur une armée ennemie.

Le temps nécessaire entre l'envoi de l'ordre, à Washington, sur les exécutifs par exemple, sur les commandants de bataille de Corée ou de Mandchourie, dépendrait surtout des réserves de bombes atomiques que les Américains peuvent avoir déjà entreposées en Extrême-Orient.

Mais il a encore été impossible jusqu'ici de savoir si les Etats-Unis conservent toutes leurs armes atomiques sur leur propre sol ou s'ils en ont placé une partie plus près des théâtres possibles d'opération, comme la Corée en Asie ou l'Allemagne en Europe.

Tout ce que l'état-major aérien de Washington consent à laisser savoir est que son service de bombardement stratégique à longue portée est constamment tenu en état d'alerte. On sait par ailleurs que les bombardiers du type B-36 peuvent franchir en 24 heures la distance Etats-Unis-Corée.

VICTORIA ET SON HUSSARD

Des décors et des costumes splendides.

Depuis 5 ans...

...l'atmosphère est viciée autour des activités du service de la police de Montréal.

Des journaux, des revues, des groupements, des associations, de hauts personnages, ont manifesté quelque mécontentement.

Il s'est dit des tas de choses !...

Une enquête judiciaire a lieu présentement à la demande d'un groupe de citoyens, et sur ordonnance de l'honorable juge en chef adjoint de la Cour supérieure.

Cette enquête aura au moins le bon effet de clarifier une situation insalubre, de purifier une atmosphère chargée.

TOUS les citoyens doivent y participer selon leurs moyens, car "la police et les citoyens de Montréal sont également intéressés à ce que la vérité soit connue, et que rien ne soit épargné pour la faire connaître".

(La Presse, 12 septembre 1950)

Une telle enquête entraîne des déboursés considérables. Le Comité de Moralité reçoit avec reconnaissance toutes souscriptions quelles qu'elles soient.

Souscrivez aujourd'hui même au Comité de Moralité,

422 est, rue Notre-Dame, Montréal.



Nos écoles de médecine supérieures aux institutions européennes

Déclaration du Dr Struthers, arrivant de Paris — Pénurie de professeurs en Europe — Excellentes écoles en Angleterre et en Suède, cependant — "Il ne serait pas sage de faire venir des réfugiés médecins"

Le Dr R. R. Struthers, de Montréal, qui dirige depuis quatre ans le département d'éducation médicale de la Fondation Rockefeller à Paris, a déclaré jeudi, que sauf en Grande-Bretagne et en Suède, les écoles de médecine européennes sont bien inférieures aux instituts canadiens.

"En Grande-Bretagne et en Suède, les écoles sont de tout premier ordre, mais ailleurs on souffre d'une pénurie de professeurs. La plupart des facultés de médecine européennes n'ont pas en effet de budget suffisant pour payer des professeurs à temps partiel, comme nous le faisons, et l'enseignement en souffre beaucoup."

"L'Europe, d'ailleurs, ne manque pas de médecins. En la seule Italie, les réfugiés médecins causent de sérieux problèmes de surcharge à la profession. En Allemagne, plus de 10.000 médecins ne peuvent réussir à s'employer utilement."

"Je ne crois pas qu'il soit sage d'inviter ces étrangers à venir prendre soin de nos populations rurales, comme certains le proposent. Ils n'ont en général pas pratique depuis 7 ou 8 ans. Leurs diplômes sont perdus en sorte qu'aucune vérification de leurs capacités n'est possible. Ils ont d'ailleurs été souvent formés dans des écoles de second ordre et il serait dangereux de mettre notre population entre leurs mains."

Le Dr Struthers retournera en Europe la semaine prochaine, après une tournée d'étude aux Etats-Unis et au Canada. Il fut autrefois directeur du département de pédiatrie de McGill et médecin en chef du Children's Memorial Hospital, à Montréal. Mme Struthers l'accompagne dans son voyage.

L'hopital Général de Montréal et la lutte anticancéreuse

L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé et du Bien-être social annonce que le gouvernement fédéral consent à accorder plus de \$69.000, cette année, à l'hôpital Général de Montréal, dans le but d'aider à l'installation d'un nouveau service de dépistage et de traitement du cancer. Cette clinique, déclare M. Martin, sera un renfort précieux à la lutte contre un mal meurtrier.

L'un des plus grands problèmes de la lutte anticancéreuse, c'est de découvrir la maladie avant qu'elle ait pris des proportions sérieuses. Cette clinique pourvoira à ce service de dépistage et de diagnostic et, de plus, au traitement et aux soins posthospitaliers.

La subvention fédérale servira à payer la moitié du coût de l'outillage de radiographie et de thérapie profonde ainsi que du matériel dont on se sert pour le traitement des malades de l'extérieur. Elle aidera aussi à payer les salaires d'un directeur adjoint de la clinique, de six médecins adjoints à temps partiel, de deux infirmières à temps continu, de deux assistantes sociales, d'un radiographe et de quatre techniciens: deux pour le laboratoire pathologique et deux préposés au radium et aux isotopes radioactifs.

L'ouvrier est le meilleur inspecteur de sécurité

Les ouvriers dans les grandes usines constituent d'excellents inspecteurs de sécurité, a déclaré récemment M. Douglas H. Schwitzer, de Steel Company of Canada, qui était le conférencier à une réunion de la section de la machinerie légère de l'association du Québec pour la prévention des accidents industriels.

Dans sa causerie, M. Schwitzer a expliqué que trois comités de sécurité avaient été formés à la Steel Co. of Canada. L'un était composé de surintendants; un autre, de contre-maitres et un 3e, d'ouvriers.

Chacun de ces comités doit faire une inspection mensuelle dont il fait ensuite rapport.

L'avantage de trois comités, a expliqué M. Schwitzer, c'est que les membres des comités voient d'une façon différente les causes d'accidents à l'usine. Lorsque les rapports sont produits, ils sont discutés ensemble et les recommandations sont ensuite faites.

La coopération entre ouvriers, contre-maitres et surintendants, est, dans une grande usine, essentielle à l'élimination des dangers d'accidents. Et ce sont encore les ouvriers, ceux qui travaillent sur les machines tous les jours, qui peuvent encore mieux dire où existent les plus grands dangers d'accidents.

Le courage qu'il faut pour vivre à l'âge atomique

Londres, 2. (P.A.) — "Vivre en l'âge atomique demande du courage. Accepter une fois pour toutes les conditions actuelles, c'est réduire de moitié la terreur qu'elles peuvent nous inspirer. Avec du courage et du sang-froid, beaucoup de pertes de vie, dans un bombardement atomique par exemple, peuvent être évitées."

Ces déclarations encourageantes sont contenues dans une revue britannique "The Practitioner" qui publie de la plume des plus savants médecins anglais, une série d'articles sur la guerre atomique.

"On estime qu'une bombe atomique puissante, lâchée sur Londres, y causerait environ 30.000 pertes de vie, par le seul choc de l'explosion. Un autre millier périrait par suites de radiations subéquentes". Ces estimations sont basées sur une population de 43 personnes à l'acre. "Cependant avec du courage et des mesures de prudence, la moitié de ces pertes peuvent être évitées".

Quant à la guerre bactériologique, les médecins londoniens doutent fort qu'elle puisse être réalisée concrètement.

Influence de l'alcool sur les maladies

Dans son 9e cours sur l'alcoolisme, l'école nationale, à l'Institut Pie XI, le R. P. David Levack, C. S.S.R., a traité de l'alcoolisme en regard de la maladie. L'alcoolisme, dit-il, s'attaque à l'organisme sain et lui imprime, à la longue, des stigmates de dégénérescence et l'achemine vers des maladies dont il est un des principaux responsables: la cirrhose, la polyurie, le délirium tremens, l'exercice, en plus, une influence considérable sur d'autres maladies dont il n'est pas, par ailleurs, la cause immédiate, telles que, par exemple, la tuberculose et les maladies vénériennes.

Pour ce qui est des maladies en général, l'alcoolisme agit comme un facteur important. Ainsi, il est avec l'âge du patient, l'élément le plus important et le moins contesté du pronostic de la pneumonie. L'aggrave les affections chirurgicales, et c'est un fait avéré que le délirium tremens est une complication commune après les opérations.

C'est une vérité acquise dans le monde scientifique que l'alcoolisme est un facteur important dans le développement de la tuberculose pulmonaire. La cause spécifique de la tuberculose, ce sont, on le sait, les bacilles de Koch. Evidemment, ce n'est pas l'alcool qui donne naissance aux bacilles de Koch qui se trouvent par millions dans des organismes qui n'ont jamais absorbé l'alcool. Mais, par contre, l'influence de l'alcoolisme dans le développement de la tuberculose, se fait sentir sur le terrain et sur le milieu, en provoquant la dégénérescence physique, intellectuelle et morale de l'individu. Il est prouvé que le tuberculeux alcoolique, avec l'insouciance, l'imprévoyance qui caractérise sa mentalité, refuse de se prêter à aucune mesure de prophylaxie antibacillaire. Si bien que non seulement il compromet sa propre guérison mais il contribue plus qu'un autre à diffuser autour de lui le bacille, contaminant ses enfants diminués dans leur résistance par des tares héréditaires dont il est responsable. Taudis et nourriture insuffisante, conséquences de la déchéance financière, opposent de nouveaux obstacles à la guérison.

Le Père Levack affirme, avec des témoignages à l'appui, que l'alcoolisme est un des facteurs qui contribuent le plus au développement des maladies vénériennes dont les principales sont la syphilis et la gonorrhée. L'abus de l'alcool, en effet, conduit souvent aux abus vénériens, en enlevant la maîtrise de soi et en faisant taire la voix de la conscience et de la responsabilité.

Dans la dernière partie de son cours, le professeur montre les répercussions de l'alcoolisme sur la descendance de l'alcoolique. Il est démontré, dit-il, dans l'expérience animale aussi bien que dans la clinique médicale humaine que la descendance de l'alcoolique est fortement tarée. A la lumière des meilleurs enseignements de la médecine moderne, il y a donc lieu d'être excessivement prudent dans l'usage de l'alcool.

Les cours se poursuivront chaque lundi soir, à l'Institut des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis. Entrée libre.

Dynamitage de 18,000 tonnes de roc

Rockland, 2. — Le plus considérable dynamitage jamais pratiqué dans la construction d'une grande route, a eu lieu ici, à moins d'un demi-mille de la centre de cette localité de l'est ontarien.

Dans une seule explosion, quatre tonnes de dynamite dispersées dans 600 trous ont fait voler en éclats 18.000 tonnes de roc formant une colline sur la route 17, qui réunit Montréal à Ottawa.

La perforation des 600 trous, dont la profondeur varie de 10 à 23 pieds, a exigé 26 jours de travail à six hommes. Sept dynamiteurs ont mis trois jours à les charger de dynamite et à relier les charges les unes aux autres. Il n'a fallu, toutefois, que deux-cinquièmes de seconde pour que le dynamitage fasse son œuvre.

Le fait saillant de ce dynamitage, c'est de l'avoir exécuté à proximité d'une région de population très dense et remplie de maisons, d'immeubles. Au lieu de l'explosion étourdissante à laquelle on s'attendait, il ne s'est produit qu'un grondement sourd. Au lieu, aussi, de milliers de tonnes de roc répandues sur la ville et dans la campagne avoisinante sous la terrible poussée d'une telle quantité de dynamite, le roc s'est simplement brisé en fragments soulevés seulement de quelques pieds dans les airs pour retomber à quelques pas des lieux du dynamitage.

Le secret de ce dynamitage nouveau genre découle d'une technique de création toute récente connue sous le nom de "dynamitage à bref délai", qui a pour propriété de réduire à l'extrême secousse et vibration, ainsi que d'augmenter l'utilisation de l'énergie qui se dégage de l'explosion.

On recourt pour cette nouvelle technique à de minuscules détonateurs électriques à bref délai imaginés par des techniciens de la Canadian Industries Limited.

Les vols de documents électoraux

"Personne n'a le droit de bâillonner l'opinion publique"

M. Yves Laurier, candidat classe "A" dans le district No 3, dénonce les "tactiques odieuses" auxquelles ont recouru certains politiciens —

Voici la déclaration que nous a remise hier matin M. Yves Laurier, en marge des vols de documents électoraux dont il a été lui-même victime mercredi dernier lors de la mise en candidature :

"Les événements de mercredi ont dû donner à la population une pénible impression de l'esprit qui règne à la veille des élections municipales. Jamais on n'a vu pareille violence en plein palais municipal, à deux pas d'une foule et d'un groupe de policiers chargés du service d'ordre."

"Deux candidats se sont fait arracher leur bulletin de présentation, dans des circonstances quel que peu différentes, mais qui dénotent une sorte de complot pour empêcher certaine opposition dans deux districts. Tout le monde sait que depuis plusieurs semaines, on travaillait dans plusieurs quartiers de charge ne rencontrant aucune opposition. Pas d'élection, pas de traces, pas de dépenses, et pas de comptes à rendre."

"Mais en pays démocratiques, tout contribue à le droit de brigner les suffrages publics quand il répond aux conditions formulées par la loi. C'est ce que j'ai fait, et c'est ce qu'a fait mon collègue candidat, M. Hurtubise. Nos candidatures ont, apparemment, dérangé grandement certains personnages, puisqu'on a pris le trouble de causer toute une commotion pour nous ravir nos bulletins. On croyait l'heure propice, et qu'il nous serait possible de nous en procurer d'autres. Ce qui aurait fait le jeu de quelqu'un. Dans le district où je me présente, en tout cas, sans mon intervention, il y avait élection par acclamation."

"Je tiens à dire que pareil procédé est inqualifiable. Personne n'a le droit de s'organiser pour museler ou bâillonner l'opinion, par le moyen de plus extrême qui soit, en évitant de recourir au vote public. Il y a des élections par acclamations quand un homme public est tellement méritant que tout le monde veut le voir continuer son œuvre. Mais il y en a d'autres qui sont précédées de toutes sortes d'intrigues et de marchandages. C'est ce qu'on a tenté."

"On me permettra d'ajouter que c'est une chance inespérée qu'après ce double attentat, j'aie pu obtenir mon bulletin de présentation, car certains fonctionnaires qui je dénoncerai en temps et lieu semblaient d'une lenteur désespérante pour me faire remplir les formalités d'une deuxième fois. On a de plus exigé que je double le montant de mes dépôts, par pure chicanerie. Ce qui fait que j'ai versé \$600, au lieu de \$300, que tous les autres candidats ont payés. Heureusement, des propriétés de Notre-Dame de Grâce se sont hâtées de signer mon nouveau bulletin, et je tiens à leur dire merci du fond du cœur. Eux au moins ont fait preuve d'esprit démocratique."

Yves Laurier, candidat, classe "A", District No 3 (Notre-Dame de Grâce).

CALENDRIER 1951

(2e édition)

DE L'OEUVRE DES VOCATIONS SACERDOTALES

ILLUSTRATION DES HUIT ETAPES DU SACERDOCE

Représentation d'une cérémonie complète des Ordinations conférées par Mgr Paul-Emile LEGER, p.s.s. Archevêque de Montréal.

Nom Adresse

25 sous

OEUVRES DES VOCATIONS

1105 est, boul. Gouin, Montréal (12)



Un sermon permanent.

ORNEMENTS D'EGLISE

CHASUBLERIE
BANNERIES
DRAPEAUX
BRONZES
ORFÈVRES
CALICES ET
CIBOIRES
OSTENSIOIRS

Spécialités :
Soutanes d'enfants
de chœur

LES ATELIERS D'ART LITURGIQUE Engr.

Geo. SCHAEFER, propriétaire

29 est, rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q.
Tél. : PLateau 3365

Le plus beau et le plus vivant souvenir de l'Année Sainte

LE DISQUE DU PAPE

LA PRIERE DE L'ANNEE SAINTE, DITE, EN FRANÇAIS, PAR LE SOUVERAIN PONTIFE LUI-MEME

Un magnifique disque en couleurs, orné d'un émouvant portrait du Pape en prière.

Au verso: les armoiries du Vatican et une cantate inédite, chantée par les Chanteurs de la Sainte Chapelle.

En vente chez tous les bons marchands de disques, au prix de \$3.00 seulement.

En gros, chez Gravel Ltée — 1410, rue Wolfe, Montréal, CH. 3060

CE DISQUE EST PUBLIE AVEC PRIVILEGE SPECIAL DU VATICAN

Deux joutes D  trot-Canadien -- Les Carabins victorieux

Le club de Dick Irvin peut passer en deuxi  me position

En triomphant deux fois les Ailes Rouges de Tommy Ivan, le Tricolore pourrait devancer les champions de l'an dernier -- Autres joutes

Le Canadien aura    jouer deux importantes joutes en fin de semaine dans les s  ries de la Ligue Nationale de hockey, car le Tricolore et qui ont   galement d  croch   la coupe Stanley et l'instructeur Dick Irvin, tout en reconnaissant que son   quipe aura une dure besogne sur les bras, ne d  s  p   pas et croit m  me que ses joueurs r  ussiront    l'emporter au Forum, ce soir,    l'Olympia de D  trot, demain.

Dick Irvin est fort optimiste, mais comme son   quipe sera pratiquement au complet pour ce soir, il peut esp  rer vaincre les hommes de Tommy Ivan. Kenny Mosdell sera absent pour la joute de ce soir, mais il sera remplac   par Gerry Desaulniers qui a fait excellente figure jeudi soir dernier contre les Leafs de Toronto. En effet, le porte-couleurs du Royal, qui a   t   pr  t   au Bleu Blanc Rouge en vertu du pr  t-bail, a surpris les amateurs contre les gars de la Ville Reine et s'il continue de s'affirmer l'on peut pr  dire un brillant avenir pour ce joueur. Il poss  de un excellent jugement, n'est nullement craintif et son "poke-check" fonctionne    merveille.

Demain soir, Desaulniers ne s'alignera pas avec le Canadien, car il devra rester    Montr  al pour aider la cause du Royal de Frank Carlin, et la direction du Tricolore a d  cid   de rappeler Masnik des Mohawks de Cincinnati, pour   voquer au centre    D  trot.

Le Canadien tentera l'impossible pour vaincre le D  trot ce soir et demain, car deux victoires traitent    notre puissante   quipe de d  vancer le D  trot et de passer en deuxi  me position dans la course au championnat de la Ligue Nationale. La t  che est dure mais elle n'est pas impossible car tous nos   quipiers sont bien d  termin  s    se qualifier pour les   liminatoires et tout indique que les proph  ties de Frank Boucher ne se r  aliseront nullement.

Quatre autres parties sont inscrites au programme du circuit Campbell pour ce soir. Les Eperriers de Chicago doivent se rendre    Toronto pour faire face aux Leafs de Connie Smythe tandis que les Rangers seront les adversaires des Bruins,    Boston.

Dimanche soir, en plus de la rencontre Canadien-D  trot, deux autres parties seront    l'affiche. Les Bruins joueront au Madison Square Garden contre les porte-couleurs de Neil Colville pendant que les Torontois visiteront les Eperriers d'Ebbie Goodfellow,    Chicago.

Club de ski St-Fran  ois-Xavier

La danse d'ouverture du club de ski St-Fran  ois-Xavier aura lieu samedi, le 2 d  cembre, dans la grande salle de bal du Caf   St-Jacques. Le fameux orchestre des "Melodiers" r  pondra certainement    tous les g  ts des personnes pr  sentes.

M. Roger Monette, secr  taire, fera l'enregistrement de tous ceux qui d  sirent   tre membres d'un des plus gros clubs de ski de Montr  al.    cette occasion, vous conna  trez l'heureux gagnant des 13 excursions durant la saison, comme prix de pr  sence.

Les organisateurs souhaitent la plus cordiale bienvenue    tous les membres de m  me qu'   leurs amis.

Souper aux hu  tres    la Palestre

Ce soir, dans le grand gymnase de la Palestre nationale,    8h. 30, aura lieu le souper aux hu  tres, suivi d'une danse, organis   par le comit   de culture physique de la Palestre nationale, afin de permettre aux abonnés de la Palestre nationale et    leurs amis de fraterniser entre eux dans le beau centre sportif de la rue Cherrier.

Cet   v  nement social remporte, chaque ann  e, un r  t  nissant succ  s et, cette ann  e, les organisateurs pr  voient un succ  s plus grand encore,   tant donn   que plusieurs sections de la Palestre nationale se joindront au groupe de la culture physique, dans cette organisation.

Rien n'a   t     pargn  , afin d'assurer un service efficace et les personnes pr  sentes pourront rencontrer les c  l  brit  s dans le monde des sports. Le pr  sident, M. Zolique Lesperance, M. Fernand Picard, pr  sident de la Commission athl  tique de la Palestre ainsi que plusieurs directeurs et sportifs de Montr  al ont promis leur concours.

IL N'A PAS FALLU BEAUCOUP DE TEMPS    CONACHER

Apr  s avoir r  ussi son 199   but dans la ligue Nationale de hockey, il n'a pas fallu beaucoup de temps    Roy Conacher pour enregistrer le 200  , soit seulement 39 minutes et 32 secondes. L'autre compte de 200 buts, auparavant, avait mis six parties du 199   au 200  . Bentley, qui souffrait de la grippe, a vu son co  quipier compl  ter son 200   but, comme spectateur dans la loge des journalistes du Stadium de Chicago. Bentley a pr  sent      Conacher la rondelle arg  nt  e, selon la tradition pour les compteurs    leur 200   but.

Le hockey professionnel

HIKE

Ligue Intercontinentale

U. de M. 8, McGill 2

Ligue Montr  al

Canadien 6, Hydro 2

Aujourd'hui

Ligue Nationale

D  trot    Canadien

Chicago    Toronto

Rangers    Boston

Ligue Am  ricaine

Indianapolis    Hershey

Cincinnati    Cleveland

New Haven    Pittsburgh

Springfield    St-Louis

Ligue Senior

Sherbrooke    Ottawa

Valleyfield    Chicoutimi

Ligue Junior

National    Qu  bec

Demain

Canadiens    D  trot

Boston    Rangers

Toronto    Chicago

Ligue Am  ricaine

New Haven    Buffalo

Indianapolis    Providence

Springfield    Cincinnati

Ligue Senior

Ottawa    Royal

Shawinigan    Sherbrooke

Valleyfield    Qu  bec

Ligue Junior

Canadiens    Trois-Rivi  res

Qu  bec    National

Ligue Provinciale

Lachine    St-Laurent

St-J  r  me    St-Hyacinthe

Verdun    Joliette

Ligue de la Cit  

Rosemead    Navy

St-Lambert    Prov. Transport

National contre Citadelles

Le National de Pete Morin rencontrera deux fois les Citadelles de Qu  bec en fin de semaine, tandis que le Canadien rencontrera les Reds de Trois-Rivi  res demain apr  s-midi, alors que la Ligue Junior du pr  sident George Horwood pr  sentera trois joutes, dont seulement une    Montr  al.

Ce soir,    Qu  bec, les Citadelles de Pete Morin recevront la visite du National, dans une joute qui devait avoir lieu vendredi prochain.    la demande des deux clubs et pour accommoder les partisans des Citadelles, le pr  sident de la ligue a consenti    pr  senter cette joute ce soir.

Les amateurs de hockey junior, de Qu  bec et de Montr  al, auront donc l'occasion de surveiller le travail des sensationnels Jean Be  l  ve et Bernard Geoffrin, qui se feront face durant ces deux importantes joutes. Le joueur des Citadelles occupe la premi  re position des compteurs, avec seulement un point de plus que Geoffrin. L'on peut donc pr  dire que ces deux prolifiques compteurs seront surveill  s de pr  s.

Le Canadien, qui bataille pour rejoindre les Citadelles de Qu  bec en premi  re position, n'aura pas la t  che facile demain, alors qu'il visitera les puissants Reds de Trois-Rivi  res. Le club de Pollock a toutefois un record parfait contre les Reds cette saison. Il a remport   trois victoires en autant de joutes. Il a de plus d  fait le club de Toupin 5    4 lors de sa derni  re visite dans la ville trifluviennne.

Jack Toupin a r  v  l   qu'il alignera un nouveau venu pour la joute de demain. Les Reds ont r  cemment fait l'acquisition de Marcel Trotter, un ailier droit, qui   voit avec le club de l'Immacul  e-Conception l'an dernier. Trotter   voit probablement en compagnie de Ren   P  pin et de Marcel Jonnette. L'on dit beaucoup de bien de ce joueur qui a termin   parmi les meilleurs compteurs de la Ligue Laurentienne Junior "B" l'an dernier.

Le Canadien devra triompher    tout prix s'il d  sire demeurer dans la lutte pour la premi  re position avec les Citadelles.

Gerry Desaulniers jouera contre les S  nateurs demain

Le joueur de centre n'accompagnera pas le Tricolore    D  trot afin de pouvoir pr  ter main-forte    l'  quipe de Frank Carlin

Deux joutes seulement seront pr  sentes dans la ligue Qu  bec senior, ce soir. Le St-Fran  ois de Sherbrooke tentera de vaincre les S  nateurs    Ottawa tandis que les Braves de Valleyfield visiteront les Saguen  ens    Chicoutimi. Demain le Royal recevra la visite des S  nateurs d'Ottawa; Shawinigan jouera    Sherbrooke et Valleyfield    Qu  bec.

Une victoire pour le Sherbrooke ce soir lui permettrait d'augmenter son avance sur le Shawinigan qui occupe toujours la derni  re place du circuit. Shawinigan n'est r  ass   cependant et sous la nouvelle direction de Don Penniston s'av  re plus mena  ant.

   Chicoutimi, les Braves de Valleyfield, la sensation du circuit depuis deux semaines, tenteront de poursuivre leur marche victorieuse aux d  pens du Chicoutimi. Une victoire pour le club de Blake lui permettrait de s'approcher    seulement six points des As de Qu  bec, qui sont toujours en premi  re place.

Frank Carlin a d  clar   que ses joueurs avaient jou   leur meilleure partie    Ottawa mercredi dernier. Quelques v  t  rans des S  nateurs ont r  t  n  ment d  clar   que Carlin fera probablement quelques changements sur son alignement. La lutte promet d'  tre serr  e demain au Forum mais Carlin se dit confiant de l'emporter si ses joueurs affichent la m  me combativit   que mercredi dernier.

Gerry Desaulniers, qui a affich   une merveilleuse tenue avec les Canadiens, jeudi dernier, sera   



DEUX ETOILES DU TENNIS -- Les fervents du tennis auront l'avantage de voir les as de ce sport lors de la soir  e du 8 d  cembre prochain lorsque le promoteur Bobby Riggs offrira d'int  ressantes joutes au Forum. -- Jack Kramer, (   gauche) fera face    Pancho Segura (   droite) dans un match qui promet d'  tre fort int  ressant pendant que deux autres rencontres seront   galement    l'affiche. Kramer n'a remport   que deux victoires de plus que son adversaire de vendredi prochain et Segura se dit confiant de sortir victorieux    Montr  al.

Pancho Segura croit pouvoir l'emporter sur Jack Kramer

Ces deux as du tennis feront les frais de la principale rencontre au Forum, vendredi, le 8 d  cembre -- L'on pr  voit une lutte serr  e

Si de vos amis vous ont laiss   entendre qu'il n'y avait peut-  tre pas assez de comp  tition s  rieuse dans les rencontres jou  es par les professionnels de Bobby Riggs -- on les verra cette ann  e au Forum, vendredi soir prochain, le 8 d  cembre -- demandez-leur simplement ce qui est arriv      Pancho Segura.

La r  ponse, bien s  r, est que Gonz  lez ne fait plus partie de la troupe, tout simplement parce qu'il n'a pas   t   de taille pour l'invincible Jack Kramer l'an dernier. D  fait 93 fois en 121 rencontres, Gonz  lez n'a pu signer contrat avec Bobby Riggs cette ann  e et il lui faudra s'am  liorer de beaucoup avant de pouvoir de nouveau lancer d  fi    celui qui lui a servi une telle le  on l'an dernier, Big Jack Kramer.

Il y a de ces amateurs qui trouvent toujours    redire et qui pr  tendent que cette tourn  e organis  e par Riggs n'est apr  s tout "qu'une s  rie d'exhibitions". Il n'y a rien de plus faux. Le fait est que le tennis professionnel est devenu une source de revenus tr  s importante ici en Am  rique et que les meilleurs joueurs en lice peuvent facilement s'enrichir. Toutefois seuls les joueurs fameux peuvent esp  rer faire partie d'une telle troupe. Ainsi, tous les ans, apr  s la tourn  e en cours, le joueur qui n'aura pas r  ussi    faire belle figure, soit fort bien qu'il ne pourra plus jouer l'ann  e suivante. C'est exactement ce qui est arriv      Pancho Gonz  lez.

Gonz  lez, on s'en souviendra, avait fait fureur chez les amateurs apr  s avoir gagn   deux championnats nationaux d'affil  e. Il affichait une puissance extraordinaire et les chroniqueurs de tennis tentaient de trouver de nouveau adjectifs pour qualifier son service qui ressemblait    un boulet de canon. Le promoteur Riggs accepta donc d'opposer Pancho    son   toile Kramer, le meilleur joueur de la derni  re d  cade. Jack l'emporta en fin de compte par 93 matches    28. C'est vraiment pourquoi Gonz  lez est actuellement chez lui en Californie au lieu d'  tre de nouveau en lice contre le roi de tous les tennismen.

Ce fut la m  me histoire l'ann  e pr  c  dente quand Bobby Riggs lui-m  me fut oppos      Kramer. Cette fois-l  , Riggs   tait le roi des professionnels. Jack Harris   tait alors le promoteur et il fit fortune en opposant Bobby    Jack Kramer. Bobby battit Riggs sans merci et si Riggs n'avait pas   t   assez intelligent pour devenir promoteur, il eut trouv  rait lui aussi sa situation ou    peu pr  s.

   sujet de Kramer, il faut dire qu'il n'a jamais sembl   vouloir prendre les choses ais  ment contre qui que ce soit, aussi bien chez les amateurs que chez les professionnels. Toujours, Jack fournit le meilleur de lui-m  me et jamais il ne donne de chance    ses rivaux. Il est s  rement un joueur incomparable comme on l'aura constat   si on l'a d  j   vu au jeu et comme on le verra    nouveau vendredi soir le 8 d  cembre au Forum. Il faut dire toutefois que Kramer a un peu plus de m  ti  re avec Pancho Segura cette ann  e qu'il en a eu avec Riggs et Gonz  lez. Segura l'a d  fait    Paris et aussi    Cleveland, avant la tourn  e actuelle et apr  s une trentaine de rencontres jou  es jusqu'ici, l'am   Kramer n'a que deux victoires de plus que Segura    son cr  dit. Ce qui est plus, Segura s'est bien promis qu'il vaincra Kramer cette ann  e car il n'est pas absolument riche et il entend bien   tre le ma  tre incontest   des pros durant une couple de saisons pour pouvoir s'enrichir d'une couple de cent mille dollars comme l'a si bien fait Kramer.

Rappelons    tous enfin ce vendredi soir, le 8, au Forum, on verra de plus au jeu deux des meilleurs joueurs de l'histoire, la championne Pauline Betz et l'  l  gant Gussie Moran qui se livrent depuis une couple de semaines des matches absolument excitants    ce qu'il para  t. C'est une soir  e de tennis    ne pas manquer et le meilleur conseil que nous pouvons vous donner est bien de vous procurer vos billets d  s que vous pourrez le faire.

Plusieurs champions inscrits dans le tournoi halt  rophile

Tous les champions halt  rophiles canadiens participeront au 4   tournoi annuel Saint-J  seph-Bosco qui doit avoir lieu ce soir,    8 heures,    la Palestre nationale. Le point int  ressant de ce tournoi est que les gagnants de toutes les classes qui se disputent normalement le championnat national seront plac  s sur un m  me niveau par l'emploi de la formule Hoffman.

Cette formule est employ  e pour choisir le vainqueur, qui m  ritera la magnifique troph  e Saint-J  seph-Bosco, offert par la Palestre nationale, et prend en consid  ration le poids de l'athl  te en comparaison avec son total accumul  . Les cinq   toiles qui participeront    ce tournoi sont les cinq gagnants suivants qui ont chacun remport   le championnat canadien pour leurs classes respectives: Rosaire Smith, veloppe.

Famechon gagne en sept rondes

New-York, 2. -- Ray Famechon, champion boxeur poids l  ger d'Europe a affich   une tr  s brillante tenue, hier soir, au Madison Square Garden de New-York, pour mettre Archie Devino, de New-York, hors de combat, apr  s deux minutes et 43 secondes de bataille dans le septi  me assaut. Le combat devait durer 10 rondes. Le boxeur de France pesait 127    livres tandis que Devino en pesait 129.

Famechon a ainsi veng   la d  faite qu'il subissait contre Willie Pep, lors de ses d  buts en Am  rique, en mars dernier. Il a compl  tement d  class   son adversaire du commencement du combat    la fin. L'arbitre dut cueillir Devino dans ses bras apr  s qu'il eut d  j     t   envoy   au plancher pour le compte de 9 secondes dans la septi  me ronde. C'est la gauche formidable de Famechon qui a fait le gros du travail mais il a donn   le coup d  c  s avec sa droite. Son adversaire venait d'essuyer un terrible barrage de droites    la t  te et au corps et des jabs de gauche au coeur lorsqu'il s'effondra au plancher. Lorsque l'arbitre mit fin au combat, le jeune Italien de 22 ans ne pouvait d  finitivement plus continuer de se battre.

Seulement 5,170 personnes ont assist   au combat. La finale entre Famechon et Devino   tait t  l  vis  e mais les autres batailles n'  taient pas. Famechon rencontre maintenant le champion, de sa cat  gorie, le vainqueur de la rencontre Willie Pep-Sandy Saddler qui aura lieu en f  vrier prochain.

Dans les autres rencontres d'hier soir, Jose Gatica, champion poids l  ger d'Am  rique du Sud a mis Terry Young hors de combat au quatri  me assaut d'un combat qui devait durer 10 Puis, Vic Carrell a remport   une surprise d  cisive sur Don Williams, champion mi-moyen de Nouvelle-Angleterre.

Les joueurs d'Art. Therrien ont gagn   la premi  re joute

Les champions de la Ligue Interuniversitaire ont d  but   par une victoire de 8    2 contre les Redmen de McGill

Les Carabins de l'Universit   de Montr  al ont bien d  but   hier soir alors que la ligue Interuniversitaire faisait l'inauguration officielle de la saison, au Forum, et les six ou sept mille personnes pr  sentes    la rencontre qui mettait aux prises les   tudiants de langue fran  aise contre ceux du McGill ont pu constater que le club de notre universit   est aussi puissant que l'an dernier et que l'on peut esp  rer remporter un autre championnat.

Les Carabins d'Arthur Therrien n'ont eu aucune difficult      l'emporter, hier soir, sur leurs rivaux car c'est par le compte de 8    2 que les champions ont vaincu les prot  g  s de Dave Campbell.

Bernard Quesnel a   t   la grande   toile des Carabins en r  ussissant    compter trois buts. Eric Mongeon en a compt   deux. Landriault, de l'Universit   de Montr  al, a   t   bless   dans la premi  re p  riode mais il a pu revenir au jeu. Les Carabins ont men   le bal durant toute la joute, sauf dans la deuxi  me p  riode, alors que les Redmen ont fait preuve d'un peu plus de force.

UNIVERSIT   DE MONTREAL -- Buts: Auger, d  fenses: Vernier et G  r  ry; centre: Flynn; ailier: V. Marchessault et Charest; subs: Bouchard, Landriault, Quesnel, Brunau, Embiem, H  rtz Mongeon et Day.

UNIVERSIT   MCGILL -- Buts: Wright, d  fenses: Rasmussen et Robertson; centre: B. Marchessault; ailier: Kent et Russell; subs: Appleby, Reynolds, Pearson, Knutson, Robillard, O'Neill, Duke et Dorion.

Arbitres: Red Storey et Bob Barrette.

Premi  re p  riode
1- U. de M. (Flynn) Charest) 47
2- U. de M. Quesnel
(Embiem et Bouchard) 19-40
Punitions: Rasmussen, Quesnel, Robillard (ma  tre), Reynolds et Landriault.

Tennis et ballon au panier au gymnase du Mont-Saint-Louis

Henri Rochon et Raymond Pag   en viendront aux prises dans un match d'exhibition -- Carabins contre le McGill

C'est ce soir,    8 heures, au consid  r   par les experts comme le gymnase du Mont-Saint-Louis, que les sportifs de la m  tropole pourront assister    une magnifique exhibition de tennis fournie par deux as de la raquette, Henri Rochon et Raymond Pag  .

L'ouverture du gymnase Mont-Saint-Louis fournira l'occasion aux fervents du tennis de pratiquer leur sport favori m  me en hiver. C'est ce que les spectateurs de ce soir pourront constater.

Henri Rochon figure parmi nos plus grandes   toiles canadiennes, ayant pris part    diff  rentes reprises aux s  ries de la coupe Davies    titre de repr  sentant du Canada. Joueur alerte et combattif, Rochon a le don de charmer les spectateurs par ses coups bien plac  s et ses mont  es sensationnelles au filet.    l'occasion de cette soir  e, Rochon aura pour adversaire Raymond Pag  ,   tudiant du Coll  ge Ste-Marie et porte-couleurs du club de tennis de l'Universit   de Montr  al. Raymond est

Apr  s l'exhibiti  n Rochon-Pag  , les spectateurs auront l'opportunit   de voir la premi  re partie interuniversitaire de ballon au panier. Les Carabins de la montagne feront face au club de l'Universit   McGill et, si nous en jugeons par la tenue du club de l'Universit   de Montr  al dans la s  rie Golden Ball, nous sommes assur  s d'une joute contest  e. Cette ann  e Montr  al s'est assur   les services de l'ex-pert Ron Wilson et, gr  ce aux conseils de ce dernier, les joueurs de l'  quipe bleu et or ont accompli des progr  s notables.

La comp  tence du club de l'Universit   McGill n'est plus    discuter et la joute Montr  al-McGill promet des surprises aux sportifs qui se rendront au gymnase Mont-Saint-Louis ce soir.

Cigarettes British Consols

BOUT ORDINAIRE ou EN LI  GE

FORUM

Dimanche, 3 d  c.    2 h. 30 p.m.

LIGUE DE HOCKEY SENIOR

OTTAWA

vs

ROYAL

Prix: \$1.30, \$1.25, \$1.00

Enfants: .50

Dimanche, 3 d  c.    8 h. 30 p.m.

LIGUE DE HOCKEY JUNIOR

QUEBEC

vs

NATIONAL

Prix: \$1.00, .75, .50. Enfants: 25

LES CERCLES DES JEUNES NATURALISTES

Affiliés à la Société canadienne d'histoire naturelle et reconnus d'utilité publique par le gouvernement de la province de Québec

Adresse : 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal

Chronique No 1012

Samedi, 2 décembre 1950

NOS LAURÉATS

(Concours de janvier à mai 1950)

JANVIER

Faire l'histoire du C. J. N. auquel vous appartenez.

Jury : M. André Champagne, professeur à l'Institut Botanique, Université de Montréal.

15 ans et plus : 1er C. J. N. Maurais, Institution Chanoine-Beaudet, c.n.d., St-Pascal (Kam.) — 2e C. J. N. D. de la Dorée, a.s. Mlle Paradis, R. R. No 1, St-Félicien (Rob.) — 3e C. J. N. Beau-Lieu, Ecole normale du St-Rosaire, Ste-Rose du Dégelis.

13 et 14 ans : 1er C. J. N. du Mont-Rouge, s.s.j., Rougemont (Rouville) — 2e Raymond Filiatreault, C.J.N. N. D. des Champs, Ee. M-Anne, s.s. M. — 3e C. J. N. des Longs-Champs, s.s.j., Dunham (Missisquoi).

12 ans et moins : 1ers Odile Ouellette et Monique Bélanger, Pens. du Christ-Roi, csc, Mt-Laurier — 2e C. J. N. de l'Églantine, s.s.j., St-Joseph de St-Hyacinthe — 3e C. J. U. Lis-des-Prés, s.s.j., Ste-Rosalie (Bagot).

FÉVRIER

Observer les oiseaux qui passent l'hiver près de votre institution.

Jury : l'abbé Ovide Fournier, directeur général des C.J.N., MM. Jean Beaudry, Université de Montréal, Jacques-Lucien Auclair, Université de Montréal.

15 ans et plus : 1er C. J. N. Gervais, Ecole normale, c.n.d., Joliette — 2e Jeannine Turcotte, Ecole normale, f.c.s. c, Sherbrooke — 3e M. Anna Lettier, Ecole normale, r.s.r., Ste-Rose du Dégelis.

13 et 14 ans : 1ère M-Paule Cayouette, C.J.N. St-Bonaventure, r.s.r., Bonaventure — 2e Carmelle Provencal, C.J. N., Henri-Raynaud, s.n.j.m., Montréal — 3e Lise Ladrantay, C.J. N. La Fontaine, Ecole sup. Prince, P. de M., St-H.

12 ans et moins : 1ère Juliette Cusson, C.J.N. aux Mille-Brûts, Ecole Larocque, s.s. j., St-H. — 2e Lise St-Pierre, C.J. N. aux Mille-Brûts, s.s.j., St-Hyacinthe — 3e Louise Dubuc, C.J.N. Deneault, Ecole St-Georges, s.n.j. m., Longueuil.

MARS

Observer les cristaux de neige qui tombent sur votre manteau. Essayez d'en dessiner au moins dix.

Jury : M. Jules Brunel, directeur de l'Institut Botanique, U. de M., M. Marcel Cailloux, professeur à l'Institut Botanique, U. de M.

15 ans et plus : 1ère Jacqueline Meilleur, C.J.N. Pauzé, Pens. N. D. des Anges, c.s.c., St-Laur. — 2e Réjeanne Lussier, C.J.N. Flamme et Jeunesse, s.s.j., St-Hyacinthe — 3e Jacqueline Gravel, C.J.N. Guillemette-H., Collège Marie-Anne, Lachine.

13 et 14 ans : 1ère Ghislaine Patry, C.J.N. St-Julien, Ecole St-Julien, c.s.c., Lachute Mills et Lise Côté, C.J.N. Bellevue, c.n.d., collège de Bellevue, Québec — 2e C. J. N. Poussière de l'Est, s.s.j., Bedford — 3e Jeanne d'Arc Beaudoin, C.J.N. Bellevue, c.n.d., Québec.

12 ans et moins : 1ère Laure Grenier, Pens. du Christ-Roi, c.s.c., Mont-Laurier — 2e C. J. N. Knowlton, s.s.j., Knowlton — 3e C. J. N. du Plateau Fleuri, s.s.j., St-Théodore.

MAI (autre concours) La fête des arbres.

Jury : M. Stephen Vincent, directeur de l'Institut Botanique, U. de M.

15 ans et plus : 1ère Monique Aquin, C. J. N. Emard, s.s.a., Rigaud — 2e Gilles Corbett, C. J. N. du Mont St-Bruno, f.s.g., St-Bruno (Chambly) — 3e Céline Lachance, Collège Marie-Anne, s.s.a., Lachine.

13 et 14 ans : 1ère Jacqueline Dion, C. J. N. Madeleine, Ecole N. D. du S. C., c.n.d., St-Jean — 2e Mariette Blain, et J. Demers, C. J. N. Ste-Anne des Champs, s.s.a., St-Remi — 3e C. J. N. Ste-Maximilienne, Ecole St-Edouard, c.s.c., Ville St-Laurant.

12 ans et moins : 1ère Laure Grenier, Pens. du Christ-Roi, c.s.c., Mont-Laurier — 2e C. J. N. Knowlton, s.s.j., Knowlton — 3e C. J. N. du Plateau Fleuri, s.s.j., St-Théodore.

MAI (autre concours) La fête des arbres.

Jury : M. Stephen Vincent, directeur de l'Institut Botanique, U. de M.

15 ans et plus : 1ère Monique Aquin, C. J. N. Emard, s.s.a., Rigaud — 2e Gilles Corbett, C. J. N. du Mont St-Bruno, f.s.g., St-Bruno (Chambly) — 3e Céline Lachance, Collège Marie-Anne, s.s.a., Lachine.

13 et 14 ans : 1ère Jacqueline Dion, C. J. N. Madeleine, Ecole N. D. du S. C., c.n.d., St-Jean — 2e Mariette Blain, et J. Demers, C. J. N. Ste-Anne des Champs, s.s.a., St-Remi — 3e C. J. N. Ste-Maximilienne, Ecole St-Edouard, c.s.c., Ville St-Laurant.

12 ans et moins : 1ère Laure Grenier, Pens. du Christ-Roi, c.s.c., Mont-Laurier — 2e C. J. N. Knowlton, s.s.j., Knowlton — 3e C. J. N. du Plateau Fleuri, s.s.j., St-Théodore.

MAI (autre concours) La fête des arbres.

Jury : M. Stephen Vincent, directeur de l'Institut Botanique, U. de M.

15 ans et plus : 1ère Monique Aquin, C. J. N. Emard, s.s.a., Rigaud — 2e Gilles Corbett, C. J. N. du Mont St-Bruno, f.s.g., St-Bruno (Chambly) — 3e Céline Lachance, Collège Marie-Anne, s.s.a., Lachine.

13 et 14 ans : 1ère Jacqueline Dion, C. J. N. Madeleine, Ecole N. D. du S. C., c.n.d., St-Jean — 2e Mariette Blain, et J. Demers, C. J. N. Ste-Anne des Champs, s.s.a., St-Remi — 3e C. J. N. Ste-Maximilienne, Ecole St-Edouard, c.s.c., Ville St-Laurant.

12 ans et moins : 1ère Laure Grenier, Pens. du Christ-Roi, c.s.c., Mont-Laurier — 2e C. J. N. Knowlton, s.s.j., Knowlton — 3e C. J. N. du Plateau Fleuri, s.s.j., St-Théodore.

MAI (autre concours) La fête des arbres.

Jury : M. Stephen Vincent, directeur de l'Institut Botanique, U. de M.

15 ans et plus : 1ère Monique Aquin, C. J. N. Emard, s.s.a., Rigaud — 2e Gilles Corbett, C. J. N. du Mont St-Bruno, f.s.g., St-Bruno (Chambly) — 3e Céline Lachance, Collège Marie-Anne, s.s.a., Lachine.

13 et 14 ans : 1ère Jacqueline Dion, C. J. N. Madeleine, Ecole N. D. du S. C., c.n.d., St-Jean — 2e Mariette Blain, et J. Demers, C. J. N. Ste-Anne des Champs, s.s.a., St-Remi — 3e C. J. N. Ste-Maximilienne, Ecole St-Edouard, c.s.c., Ville St-Laurant.

Agnes Lefort, directrice de la galerie Agnès Lefort, 1028 ouest, rue Sherbrooke, Mont. — 1ère Denise Vézina, C. J. N. des Catherinettes, c.s.c., Montréal — 2e Denise Monette, C. J. N. des Catherinettes, c.s.c., Montréal — 3e Paule Carrière, C. J. N. Bellevue, c.n.d.

AVRIL

Observer les arbres qui ombragent les cours de récréation. Cueillir les feuilles, des fleurs ou des fruits selon la saison, etc.

Jury : MM. Marcel Raymond et James Kucyniak, Jardin botanique de M. Jean Beaudry, Université de Montréal.

20 et plus : 1ère Aline Chèvrefeuille, Collège Marie-Anne, s.s.a., Lachine.

15 à 20 ans : 1ère Monique Aquin, C. J. N. Emard, s.s.a., Rigaud — 2e C. J. N. Poussière de l'Est, s.s.j., Bedford — 3e Dorothée Nadeau, Ecole normale, r.s.r., Ste-Rose du Dégelis.

13 et 14 ans : Ecole normale Mt-Laurier, c.s.c. : 1er L. Groulx, D. Bohémier, etc. — 2e C. J. N. Ste-Amélie, Pens. N. D. des Anges, c.s.c., St-Laurent : Hélène Filiatreault, Carole Delisle — 3e Céline Dauphinais, C. J. N. Sous la Ramure, s.s.j., St-Liboire (Bagot) et C. J. N. Knowlton, s.s.j., Knowlton (Brome).

12 ans et moins : 1er C. J. N. des Brochets, élèves de 9-11 ans, s.s.j., Pike River (Missisquoi) — 2e C. J. N. des Brochets, élèves de 8-9 ans, s.s.j., Pike River — 3e C. J. N. Georges-Etienne, s.s.j., St-Antoine.

MAI

Récolter les fleurs printanières que vous présenterez en herbarier. Ajouter vos notes personnelles et des croquis.

Jury : Frère Rolland-Germain, f.c.s.c., botaniste ; MM. Ernest Rouleau, conservateur de l'Herbier Marie-Victorin, Inst. Bot. ; J. Emile Jacques, Jardin botanique.

20 ans et plus : 1ère José Leduc, Collège Marie-Anne, s.s.a., Lachine.

15 à 20 ans : 1ère Monique Aquin, C. J. N. Emard, s.s.a., Rigaud — 2e Gilles Corbett, C. J. N. du Mont St-Bruno, f.s.g., St-Bruno (Chambly) — 3e Céline Lachance, Collège Marie-Anne, s.s.a., Lachine.

13 et 14 ans : 1ère Jacqueline Dion, C. J. N. Madeleine, Ecole N. D. du S. C., c.n.d., St-Jean — 2e Mariette Blain, et J. Demers, C. J. N. Ste-Anne des Champs, s.s.a., St-Remi — 3e C. J. N. Ste-Maximilienne, Ecole St-Edouard, c.s.c., Ville St-Laurant.

12 ans et moins : 1ère Laure Grenier, Pens. du Christ-Roi, c.s.c., Mont-Laurier — 2e C. J. N. Knowlton, s.s.j., Knowlton — 3e C. J. N. du Plateau Fleuri, s.s.j., St-Théodore.

MAI (autre concours) La fête des arbres.

Jury : M. Stephen Vincent, directeur de l'Institut Botanique, U. de M.

15 ans et plus : 1ère Monique Aquin, C. J. N. Emard, s.s.a., Rigaud — 2e Gilles Corbett, C. J. N. du Mont St-Bruno, f.s.g., St-Bruno (Chambly) — 3e Céline Lachance, Collège Marie-Anne, s.s.a., Lachine.

13 et 14 ans : 1ère Jacqueline Dion, C. J. N. Madeleine, Ecole N. D. du S. C., c.n.d., St-Jean — 2e Mariette Blain, et J. Demers, C. J. N. Ste-Anne des Champs, s.s.a., St-Remi — 3e C. J. N. Ste-Maximilienne, Ecole St-Edouard, c.s.c., Ville St-Laurant.

12 ans et moins : 1ère Laure Grenier, Pens. du Christ-Roi, c.s.c., Mont-Laurier — 2e C. J. N. Knowlton, s.s.j., Knowlton — 3e C. J. N. du Plateau Fleuri, s.s.j., St-Théodore.

MAI (autre concours) La fête des arbres.

Jury : M. Stephen Vincent, directeur de l'Institut Botanique, U. de M.

15 ans et plus : 1ère Monique Aquin, C. J. N. Emard, s.s.a., Rigaud — 2e Gilles Corbett, C. J. N. du Mont St-Bruno, f.s.g., St-Bruno (Chambly) — 3e Céline Lachance, Collège Marie-Anne, s.s.a., Lachine.

13 et 14 ans : 1ère Jacqueline Dion, C. J. N. Madeleine, Ecole N. D. du S. C., c.n.d., St-Jean — 2e Mariette Blain, et J. Demers, C. J. N. Ste-Anne des Champs, s.s.a., St-Remi — 3e C. J. N. Ste-Maximilienne, Ecole St-Edouard, c.s.c., Ville St-Laurant.

12 ans et moins : 1ère Laure Grenier, Pens. du Christ-Roi, c.s.c., Mont-Laurier — 2e C. J. N. Knowlton, s.s.j., Knowlton — 3e C. J. N. du Plateau Fleuri, s.s.j., St-Théodore.

MAI (autre concours) La fête des arbres.

Jury : M. Stephen Vincent, directeur de l'Institut Botanique, U. de M.

15 ans et plus : 1ère Monique Aquin, C. J. N. Emard, s.s.a., Rigaud — 2e Gilles Corbett, C. J. N. du Mont St-Bruno, f.s.g., St-Bruno (Chambly) — 3e Céline Lachance, Collège Marie-Anne, s.s.a., Lachine.

13 et 14 ans : 1ère Jacqueline Dion, C. J. N. Madeleine, Ecole N. D. du S. C., c.n.d., St-Jean — 2e Mariette Blain, et J. Demers, C. J. N. Ste-Anne des Champs, s.s.a., St-Remi — 3e C. J. N. Ste-Maximilienne, Ecole St-Edouard, c.s.c., Ville St-Laurant.

12 ans et moins : 1ère Laure Grenier, Pens. du Christ-Roi, c.s.c., Mont-Laurier — 2e C. J. N. Knowlton, s.s.j., Knowlton — 3e C. J. N. du Plateau Fleuri, s.s.j., St-Théodore.

MAI (autre concours) La fête des arbres.

Jury : M. Stephen Vincent, directeur de l'Institut Botanique, U. de M.

15 ans et plus : 1ère Monique Aquin, C. J. N. Emard, s.s.a., Rigaud — 2e Gilles Corbett, C. J. N. du Mont St-Bruno, f.s.g., St-Bruno (Chambly) — 3e Céline Lachance, Collège Marie-Anne, s.s.a., Lachine.

13 et 14 ans : 1ère Jacqueline Dion, C. J. N. Madeleine, Ecole N. D. du S. C., c.n.d., St-Jean — 2e Mariette Blain, et J. Demers, C. J. N. Ste-Anne des Champs, s.s.a., St-Remi — 3e C. J. N. Ste-Maximilienne, Ecole St-Edouard, c.s.c., Ville St-Laurant.

12 ans et moins : 1ère Laure Grenier, Pens. du Christ-Roi, c.s.c., Mont-Laurier — 2e C. J. N. Knowlton, s.s.j., Knowlton — 3e C. J. N. du Plateau Fleuri, s.s.j., St-Théodore.

MAI (autre concours) La fête des arbres.

reuteur de l'Ecole d'apprentissage horticole, Jardin botanique de Montréal.

1er C. J. N. Beau-Lieu, Ecole normale N. D. du St-Rosaire, Ste-Rose du Dégelis — 2e C. J. N. Gervais, c.n.d., Ecole Normale, Joliette — 3e Pierrette Raymond, C. J. N. Roc des Chalets, s.s.j., Croydon (Chambly).

Un voyage intéressant à Montréal

Le 3 novembre dernier, c'était grande joie pour treize étudiantes du Cercle Rose-Giet. Des 8 heures du matin, nous partions accompagnées par deux de nos religieuses, notre Directrice, Soeur Yolande de l'Immaculée, et une autre de nos professeurs : Soeur Saint-Vincent. Le trajet de Sherbrooke à Montréal nous parut court et fut très agréable ; c'est que nous étions confortablement installées dans trois automobiles et la gaieté ne faisait pas défaut.

L'église Notre-Dame marqua notre premier arrêt à Montréal ; nous l'avons visitée ainsi que le musée Notre-Dame avec un vif intérêt. Ensuite, nous sommes allées au Jardin botanique et c'est là que nous avons admiré les petits chefs-d'œuvre que différents C. J. N. des quatre coins de la province de Québec avaient si ingénieusement construits en vue de l'exposition et que les organisateurs du concours avaient artistiquement exposés ; il y avait là des dessins sur les cristaux de neige, sur les oiseaux, des ouvrages sur les matériaux dont les écoles sont construites, quelle joie ce nous fut de retrouver nos travaux dans cette catégorie — des herbiers, du modelage et une foule de splendides qui prouvaient la bonne volonté des étudiantes du Québec.

Après avoir rempli nos regards de ces beautés, nous sommes allées dîner dans la cafétéria des étudiants, puis nous nous sommes dirigées vers le musée de l'Institution des Sourds-Muets. Ce musée, entretenu par Frère Crête, est tout à fait intéressant et c'est avec curiosité et bonheur que nous avons écouté les explications que le Frère dévoué nous donna sur ces dioramas. Toutes les parties du monde y sont représentées par leurs animaux caractéristiques. Tout vit dans ces scènes d'un type et d'un réal inimaginables. Tantôt, c'est une forêt équatoriale avec ses bêtes féroces et ses jolis oiseaux, tantôt c'est le Nord-canadien avec une banquise sur laquelle un phoque se repose, tantôt c'est le gentil koala de l'Australie ; il y a là quelque chose pour satisfaire tous les goûts. Le squelette d'une baleine mesurant 18 pieds nous a fort intéressés ainsi qu'une fabuleuse collection de papillons de toutes les parties du monde.

Avant de nous retirer, le bon Frère nous conduisit dans une classe de sourds-muets où nous vîmes les élèves en activité. Là, nous avons admiré la patience du professeur et le travail sérieux de ces pauvres petits infirmes.

Et nous sommes revenues le soir en chantant, un peu fatiguées de cette longue randonnée, mais heureuses de cette journée si enrichissante.

Maryse DOMINGUE, 14 ans. Cercle Rose-Giet Collège du Sacré-Coeur Sherbrooke.

Arbres indigènes du Canada

Une nouvelle édition des "Arbres indigènes du Canada" vient d'être publiée par le ministère fédéral des ressources et du développement économique. C'est une édition entièrement refondue, modernisée et abondamment illustrée, du bulletin No 61.

Présenté sous une magnifique chemise en couleurs, l'ouvrage comprend plus de 300 pages, 124 planches pleine page, en blanc et en noir, 117 cartes de répartition des arbres, plus de 150 illustrations et descriptions d'espèces indigènes. On y trouve en outre, une nomenclature révisée et augmentée, comprenant les noms botaniques, ainsi que les noms vulgaires français et anglais des espèces indigènes.

Attendu depuis longtemps, le présent volume répond à la demande de données authentiques sur les arbres du Canada. Le plus grand soin a été apporté à l'obtention et au choix définitif des centaines de photographies, destinées à la préparation des planches et qui se révéleront très précieuses pour l'étudiant comme pour le profane, dans l'identification des espèces.

En vente chez l'imprimeur du Roi, à Ottawa. Prix : \$1.50.

Frisson atomique !

Depuis que le président des Etats-Unis a parlé de l'utilisation possible de la bombe atomique en Corée un violent frisson atomique secoue toutes les capitales. Toute l'humanité est là dans l'inquiétude en attendant son sort entre les mains des différents gouvernements. Il en est bien autrement quand nous sommes en proie aux premiers frissons de l'hiver. Alors on se rend sans hésitation chez Reid Inc., 1473, rue Amherst, ou 1420, rue McGill College, où l'on est certain de trouver le manteau de fourrure qui répond à tous les goûts comme à toutes les bourses. "C'est savoir acheter que d'acheter chez Reid".



ON A PARFOIS BESOIN DE PLUS HAUT GRADE QUE SOI... Le vice-maréchal de l'air C. A. Bouchier, à droite, prête ici main-forte à deux troupiers américains dont le jeep s'est embourbé sur une route coréenne. Le maréchal de l'air Bouchier est le principal officier britannique de liaison au quartier général allié de Corée. (Photo de l'Armée américaine)

Enquête sur la liberté de presse en Argentine

Panama, 1. (A.P.) — Au cours de la conférence sur la liberté de presse de l'Association Inter-américaine de la Presse, l'Argentine a été formellement accusée, hier, de ne pas respecter la liberté d'expression et on a demandé qu'une enquête soit ouverte afin que l'on puisse vérifier le fondement de cette accusation.

Cette accusation a été portée par David Michel Torino, propriétaire du journal El Intransigente dont les bureaux furent fermés il y a onze mois par ordre du gouvernement argentin. Torino se réfère à une résolution adoptée par l'Association, au mois d'octobre dernier, à New-York, et qui reconnaissait l'inviolabilité de la liberté de presse. Il réclame en conséquence l'appui de tous les membres de l'association. Si une enquête est ordonnée, un tribunal composé de trois membres sera formé. Si on refuse à ce tribunal d'entrer en Argentine, l'accusation de Torino sera publiée dans tout l'hémisphère de l'ouest, a déclaré M. Jules Dubois, président de l'association.

"El Intransigente" aurait été interdit parce qu'il était opposé à la politique du président Peron.

L'éruption de l'Etna est terminée

Catane, Italie, 2. (A.P.) — La préfecture de Catane révèle que l'éruption de l'Etna est presque terminée et que les flots de lave qui menaçaient plusieurs villages se sont immobilisés.

Expériences malheureuses du Canada avec des immigrants indésirables

Déclaration de notre délégué à la conférence du Commonwealth — Des immigrants qui refusent de se conformer aux lois et coutumes du pays — Le Sud-Afrique accusé d'injustice raciale par le délégué indien

Wellington, Nouvelle-Zélande, 2. (P.C.) — Un délégué canadien à la conférence parlementaire du Commonwealth a déclaré hier que le Canada "a eu une expérience malheureuse, en admettant à la citoyenneté des immigrants qui refusent de se conformer aux usages de notre pays."

S. W. McNaught a déclaré que dorénavant le Canada prendra garde de ne plus accepter chez lui des immigrants qui refusent de se conformer à son mode de vie. Il n'a pas spécifié de quel groupe étaient les indésirables.

Un autre incident a marqué la même séance du congrès, lorsqu'un délégué de l'Afrique du Sud a quitté la salle de conférence. Le délégué indien avait accusé le gouvernement sud-africain d'injustice raciale en maintenant la domination par un petit groupe de blancs sur une population aux trois quarts indigène. Seth Go-romains.

3,000 âmes de plus dans le diocèse des Trois-Rivières

Trois-Rivières, 2. (C.P.) — Le diocèse de Trois-Rivières compte présentement une population de 187,650 âmes, soit une augmentation de 3,000 âmes depuis l'an dernier, 185,220 sont des catholiques.

Retraites fermées

St-Laurent	3 déc. au 6 déc.
Voyageurs (Sect. Lajolle, Outremont)	7 déc. au 10 déc.
Ligueurs du Sacré Coeur	14 déc. au 17 déc.
St-Vincent-de-Paul	17 déc. au 20 déc.

VILLA SAINT-MARTIN sous la direction des Pères Jésuites Pour retenir une chambre, tél. BY. 2866

Les amis de nos amis sont nos amis

Plus de 5000 personnes ont souscrit à la campagne des Amis du Devoir

Si les 5000 personnes qui ont souscrit à la cause des Amis du Devoir nous confiaient leurs travaux d'impression, notre atelier serait occupé jour et nuit, nos affaires seraient prospères et nous n'aurions plus besoin de faire appel à la générosité publique pour soutenir l'œuvre du Devoir.

Seulement, de ces 5000 souscripteurs, il n'en est probablement pas plus d'un pour cent qui pensent à nous quand ils ont une carte d'affaires, un dépliant, une circulaire, un catalogue, une revue ou un livre à faire imprimer.

Les Amis du Devoir et tous ceux qui sont les amis des Amis du Devoir peuvent avoir la certitude d'être aussi bien servis chez nous qu'ailleurs.

En nous confiant leurs imprimés, ils peuvent avoir la certitude de faire une bonne affaire et une bonne œuvre.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE

éditrice du DEVOIR

434 est, rue NOTRE-DAME, MONTREAL BE 3361

ARMAND L'HEUREUX, gérant

Ouverts de 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS Ouverts jusqu'à 9 h. le vendredi soir Plateau 5151

LES CADEAUX PRATIQUES QUI RAPPELLENT VOTRE DELICATESSE CHAQUE JOUR!

ENFANTS ! Venez voir le PERE NOEL ainsi que la FEE DES ETOILES chez DUPUIS...

COUVERTURES 100% LAINE

Fameuse marque AYERS

Belle laine blanche, épaisse, douce et bien brossée avec bordures de couleur aux extrémités et côtés surjetés... Choix de turquoise, pêche ou vert. Dimensions extraordinaires permettant de bien border un lit double... 76" x 96".

CHEZ DUPUIS 18.50 chacune

TAIES FANTAISIE en taffetas luisant brodé et ourlé à jour.

UNE FANTAISIE SURE DE PLAIRE A LA MAITRESSE DE MAISON...

Choix de blanc ou de nuances pastelées rose, vert ou bleu... délicat motif brodé... large ourlet à jour. Dimensions 42" x 33"... 3.79

CHEZ DUPUIS, la paire

CHAUDS COUVERTURES 100% LAINE — A CARREAUX

Belles couvertures pratiques, fond blanc avec carreaux en jaune, rose, vert ou bleu... Texture douce, bien brossée... Large bande de satin aux extrémités... Chacune dans une boîte de carton. Dimensions: 70" x 84".

CHEZ DUPUIS, chacune 12.95

Dupuis Frères

DUPUIS — troisième St-André